



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 08/10/19

Reçu en Préfecture le : 11/10/19  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 7 octobre 2019**  
**D-2019/359**

***Aujourd'hui 7 octobre 2019, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Marie-José DEL REY, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Matthieu ROUYEYRE,

*Madame Michèle DELAUNAY présente jusqu'à 16h40*

**Excusés :**

Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY

**Convention pluriannuelle d'objectifs entre la  
Ville de Bordeaux et la SCOP Glob théâtre,  
l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine et le  
Département de la Gironde. Signature. Autorisation**

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de soutien de la Ville de Bordeaux aux lieux de création et de diffusion œuvrant dans le domaine culturel, et en accord avec les objectifs définis dans le Document d'orientation culturelle, une convention d'objectifs a été établie avec La SCOP Glob Théâtre – Scène d'Intérêt National « Arts et Création », et partagée avec les partenaires institutionnels (l'Etat, La Région Nouvelle Aquitaine, Le Département de la Gironde).

La SCOP Glob Théâtre est une scène conventionnée d'intérêt national « art et création ». Celle-ci représente un acteur militant du maillage théâtral et du spectacle vivant de la vie culturelle de la ville. Elle nourrit l'identité de cette vie culturelle à travers son offre. Cette scène participe activement à la diffusion et à la production de la création contemporaine des arts de la scène, à l'écriture de projets de médiation artistique et culturel sur le territoire.

Parallèlement, les actions en direction de la scène émergente de la création contemporaine, développées dans le projet du Glob Théâtre, constituent une ambition importante qui rejoint les orientations du projet culturel de la ville de Bordeaux.

Cette convention est le fruit d'un échange fructueux entre les services de la Direction générale des affaires culturelles et l'équipe du Glob Théâtre. C'est une nouvelle étape dans l'engagement des parties à soutenir la création des arts de la scène dans sa pluralité, avec les autres représentants et services des autres collectivités et institutions partenaires. Cette convention précise d'une part les conditions d'un partenariat pour une durée de quatre ans. D'autre part, les engagements des parties sont définis afin de soutenir les activités et projets du Glob Théâtre. Cette structure est destinée à promouvoir et développer la création et la diffusion des arts de la scène, tant par l'accueil d'artistes en résidences de création, en diffusion, par un travail de production et de coproductions avec les équipes artistiques, par une inscription forte sur le territoire avec la mise en place de projets de médiation et d'éducation artistique et culturelle tout au long de l'année.

Par délibération du 9 juillet 2018, la ville de Bordeaux confirmait son soutien au projet de La SCOP Glob Théâtre, en octroyant une subvention de 500 000 euros pour l'achat du théâtre et en se portant caution pour un emprunt financier contracté par la SCOP Glob Théâtre pour un montant de 250 000 euros auprès du Crédit mutuel du Sud-Ouest. Par ailleurs, la ville a participé au financement d'une étude de faisabilité de travaux à hauteur de 7 500 euros.

La SCOP Glob Théâtre, en obtenant l'appellation Scène d'Intérêt National « Arts et Création » se distingue par la singularité de son projet artistique résolument ouvert à l'expression artistique pluridisciplinaire, dans ses axes de développement de production, de diffusion et d'actions artistiques et culturelles sur les territoires, notamment celles des écritures contemporaines théâtrales. La SCOP Glob Théâtre conjugue accompagnement et exigence artistique et crée du lien avec les publics à la fois dans une dimension artistique et culturelle, mais aussi territoriale et sociale.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 7 octobre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Fabien ROBERT**



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



**Gironde**  
LE DÉPARTEMENT



**VU** le règlement de l'Union Européenne n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au Journal officiel de l'Union Européenne du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;

**VU** le régime cadre exempté de notification n° SA.42681 relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020 ;

**VU** la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;

**VU** le décret n° 2018-1355 du 28 décembre 2018 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;

**VU** la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**VU** le décret n° 2015-641 du 8 juin 2015 relatif à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant ;

**VU** l'article 1 du décret 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées aux personnes publiques ;

**VU** la charte des missions de service public pour le spectacle qui définit les principes généraux de l'action de l'État en faveur du spectacle vivant appliquée depuis le 22 octobre 1998 ;

**VU** l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif à l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national » ;

**VU** la décision du ministre chargé de la Culture en date du 05 mars 2019, attribuant l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national – arts et création. » à la SCOP Glob Théâtre ;

**VU** la circulaire du 4 mai 2016 relative aux modalités d'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant ;

**VU** le décret du 27 mars 2019, portant nomination de Madame Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de Gironde ;

**VU** l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> janvier 2016 portant nomination de Monsieur Arnaud LITTARDI, Directeur régional des affaires culturelles d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes;

**VU** l'arrêté de la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine n° R75-2019-04-15-018, en date du 15 avril 2019, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Arnaud LITTARDI, Directeur régional des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

**VU** les programmes 131 et 224 de la mission de la culture ;

---

– Convention pluriannuelle d’objectifs -

2019 - 2020 – 2021 - 2022

---

**Entre**

D’une part,

**Le Ministère de la Culture**, représenté par par la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Madame Fabienne BUCCIO, désignée sous le terme « l’État »

**La Région Nouvelle-Aquitaine**, représentée par Monsieur Alain ROUSSET, son Président, dûment habilité par délibération de la commission permanente, désigné dans la présente convention sous le terme la Région,

**Le Département de la Gironde**, représenté par Monsieur Jean Luc GLEYZE, Président du Conseil Départemental de la Gironde, dûment habilité par délibération de la commission permanente n° 2019 XXX en date du 14 octobre 2019,

**La Ville de Bordeaux** représentée par Monsieur Nicolas FLORIAN, son Maire, dûment habilité,

Désignés ensemble sous le terme « **les partenaires publics** »,

**Et**

D’autre part,

**La SCOP Glob Théâtre**, ci-après dénommée, dont le siège social est situé 69, rue Joséphine, 33000 Bordeaux, représentée par sa gérante et directrice Madame Monique Garcia dûment mandatée.

N° SIRET 338.009.749.00031

Code APE 9001Z

et ci-après désigné « **le bénéficiaire** »,

Il est convenu ce qui suit :

**Préambule**

**Considérant les orientations de la politique culturelle de l’État :**

Considérant les orientations de la politique de l'État relatives au soutien à des structures de création et de diffusion artistique présentant un projet d'intérêt général pour la création et le développement de la participation du plus grand nombre à la vie culturelle sur un territoire.

Considérant le programme d'actions mis en place par Madame Monique Garcia, gérante et directrice de la structure, conforme au cahier des missions et des charges de l'appellation scène conventionnée d'intérêt national « art et création », figurant en annexe I.

Considérant que le projet présenté par le bénéficiaire participe de cette politique, compte tenu de la capacité de sa direction artistique à :

- Apporter un soutien significatif à des équipes artistiques, notamment celles du territoire d'implantation, par l'apport de moyens humains et matériels favorisant leur travail de recherche et de création (lieux, équipes techniques, financements) ;
- S'inscrire dans les réseaux de production et de diffusion favorisant la recherche de diffusion des créations soutenues
- Porter une attention particulière au renouvellement des écritures et des formes d'adresse au public ;
- Développer une action culturelle de qualité qui allie les exigences de la création à celles de l'implication des publics prioritaires, particulièrement dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle.

### **Considérant la politique culturelle de la Région Nouvelle-Aquitaine :**

Considérant que la Région Nouvelle-Aquitaine déploie une politique culturelle en faveur des expressions artistiques dans toutes leurs diversités, inscrite dans le cadre général de sa politique culturelle visant à : développer les industries culturelles, créatives et numériques, contribuer à rendre l'offre artistique et culturelle accessible à tous, valoriser le patrimoine culturel régional, favoriser la diversité de la création artistique professionnelle, accompagner les politiques d'éducation et de médiation artistique et culturelle et structurer une politique publique concertée en faveur des langues régionales.

Considérant que la Région s'est engagée à agir pour la réduction de la fragilité des territoires, fixant deux objectifs prioritaires : soutenir et développer les atouts des territoires, et exprimer la solidarité régionale au bénéfice des territoires les plus vulnérables.

Considérant à ce titre que la Région est attachée au projet artistique et culturel du Glob théâtre construit autour d'une ouverture sur la ville, d'une programmation pluri et interdisciplinaire interrogeant la perception du spectateur, d'un soutien en faveur des jeunes auteurs, et de la recherche d'une diversification des publics par des actions de sensibilisation et de médiation avec une forte attention portée au jeune public, dans le respect de son équilibre budgétaire.

Ainsi, la Région porte une attention particulière aux engagements du Glob théâtre dans les domaines suivants :

- Le soutien aux équipes artistiques installées sur le territoire régional, notamment à travers l'accueil en résidence, des apports en co-production et des séries longues de représentation ;
- L'établissement de coopérations fortes et de partenariats dynamiques avec les autres structures de diffusion du spectacle vivant, tant à l'échelle de la métropole bordelaise que celle de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- La prise en compte, dans le cadre de l'action culturelle, des publics prioritaires aux yeux de la Région (lycéens, apprentis, étudiants, jeunes des missions locales et en formation professionnelle...)

- Le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment du point de vue du salariat.

Considérant que le projet artistique et culturel ci-après présenté par le bénéficiaire participe de cette politique ;

### **Considérant la politique culturelle du Conseil Départemental de la Gironde :**

Considérant l'adoption par le Conseil Départemental de la Gironde d'une politique territoriale Gironde 2033 et sa déclinaison en pactes territoriaux, sa politique culturelle s'inscrit dans le cadre des chefs de filât des solidarités humaines et territoriales, d'autonomie et de développement social.

Considérant que la politique culturelle du Conseil départemental de la Gironde se décline autour des quatre orientations que sont l'accessibilité aux pratiques artistiques et culturelles, le soutien à la vie artistique et culturelle des territoires, la lecture et les coopérations numériques, les patrimoines culturels.

Considérant que la SCOP Glob Théâtre et son programme d'action participent des orientations départementales en faveur des territoires, des professionnels du spectacle vivant et des populations, le Département de la Gironde soutient l'association :

- En tant que lieu ressource engagé dans le soutien à la création et à la diffusion dans un principe de diversité culturelle et de pluridisciplinarité,
- Portant une attention particulière à l'inclusion des artistes et à l'accompagnement professionnel des compagnies émergentes dans un cadre de consolidation opéré par des séries longues de représentations,
- Intégrant les spectateurs aux démarches de création et accompagnant populations et publics fragiles éloignés de l'offre culturelle dans le cadre de ses actions de médiation culturelle.

### **Considérant la politique culturelle de la Ville de Bordeaux :**

Acteur militant du maillage théâtral et du spectacle vivant de la vie culturelle de la ville dont il nourrit par son offre l'identité, la SCOP Glob Théâtre – scène conventionnée d'intérêt national « art et création » participe activement à la diffusion et à la production de la création contemporaine des arts de la scène, à l'écriture de projets de médiation artistique et culturel sur le territoire.

Considérant les objectifs énoncés dans le Document d'Orientation culturelle, cadre de référence de la politique culturelle de la ville de Bordeaux, à savoir :

- Donner l'envie de culture à tous, avec la diffusion de la création contemporaine pluridisciplinaire, prioritairement consacrée aux arts vivants, avec une attention pour les spectacles à l'adresse du jeune public.
- Favoriser la création et l'innovation, en participant à la production de la création artistique, notamment celle du territoire d'implantation, en identifiant et en accompagnant l'émergence artistique, par la mise en place de résidences, d'accompagnements d'artiste (répétition, reprise, assistance technique, administrative et humain) et d'apports en coproduction avec un engagement sur une série de diffusion.
- Soutenir la culture comme facteur d'attractivité et de rayonnement, en s'inscrivant dans les réseaux de production et de diffusion favorisant la recherche de diffusion des créations soutenues, en participant au projet culturel municipal dans toutes ses caractéristiques et notamment à la mise en œuvre de saisons culturelles.

- Améliorer la visibilité de l'offre culturelle et travailler l'accessibilité pour tous, notamment grâce à l'éducation artistique et culturelle ainsi que toutes les formes de transmissions qui peuvent favoriser la mixité sociale, générationnelle, culturelle, géographique dans un rapport exigeant avec la création artistique, notamment par la diversité des partenariats établis, originaux et innovants.

Considérant que le projet artistique et culturel présenté par Monique Garcia, gérante-directrice de la SCOP Glob Théâtre – scène conventionnée d'intérêt national « art et création » ;

## **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet d'établir le cadre contractuel entre le bénéficiaire et les partenaires publics pour la mise œuvre du programme d'actions artistiques et culturelles correspondant à la mention « art et création » à laquelle s'engage le bénéficiaire, à son initiative et sous sa responsabilité, et de définir les modalités de son évaluation au travers des objectifs concrets et mesurables.

Elle fixe :

- La mise en œuvre concrète du programme d'actions artistiques et culturelles ;
- Les modalités de financement et les relations avec les partenaires publics ;
- Les conditions de suivi et d'évaluation du programme d'actions artistiques et culturelles.

Les partenaires publics contribuent financièrement à la réalisation du programme d'actions artistiques et culturelles. Ils n'attendent aucune contrepartie directe de cette contribution.

## **ARTICLE 2 : MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE**

Développant une démarche de soutien aux écritures dramatiques, le Glob déroulera son projet en s'appuyant sur les richesses de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité. Théâtre, arts de la rue, danse, musique, numérique, arts plastiques, ..., l'ensemble des expressions d'aujourd'hui contribueront ainsi à ce travail de renouvellement des écritures dramaturgiques.

La rencontre entre les créations artistiques et les personnes dans une dynamique intergénérationnelle sera le fil rouge de la construction de nos saisons. En s'appuyant sur les artistes en prise avec leur époque, les nouvelles écritures et une attention à l'émergence, l'accompagnement des créations sera le socle des 4 saisons à venir. Plusieurs axes seront développés :

- L'accueil de créations qui intègrent dans leur démarche la perception et la place du spectateur (3 ou 4 spectacles a minima par saison),
- Une présence longue des artistes permettant une mise en lien avec les personnes au plus près des projets,
- L'organisation de rendez-vous et de rencontres décalées qui par le déplacement des attendus favorisent l'individuation des perceptions (5 à 6 rendez-vous par saison),
- La construction d'une programmation pluridisciplinaire en favorisant le croisement des écritures.
- En synergie avec d'autres opérateurs culturels du territoire, l'accompagnement des artistes se construira à travers :
- Des séries longues de représentations (Pas de représentation unique hors festival. Programmation

- Sur un socle majoritaire de 6 à 8 représentations),
- La présence d'artistes associés sur un minimum de 2 années,
- Des complicités artistiques et intellectuelles qui nourriront le champ de la médiation,
- Un soutien à l'émergence via différents dispositifs (1 appel à projet Pépinière tous les 3 ans plus l'accueil de 2 à 4 équipes émergentes en création sur 4 ans),
- Des coproductions accompagnées d'un temps de résidence et d'un soutien technique et administratif (2 équipes coproduites par an avec un budget minimum de 8 000 € à 10 000€),
- Des résidences de création au plateau (2 équipes a minima avec un budget de 2 000 € à 8 000 € suivant projet),
- Des résidences de recherche au studio (3 à 4 équipes par saison avec un budget de 1 500 € à 8 000 € suivant projet).

Le Glob a pour objectif d'être un lieu ouvert à la vie, accueillant et attentif à la personne afin de mettre en place les conditions de la curiosité, de l'échange et de la circulation des idées. Aller au-devant des personnes se construira à travers :

- Des projets de territoire qui s'appuieront sur les compagnies et les artistes accueillis,
- Des manifestations hors les murs (ouvertures de saison, formes spectaculaires et déambulatoires...),
- Le développement de l'accessibilité aux œuvres par une attention au jeune spectateur et aux personnes éloignées de l'offre culturelle.

Cette ouverture sur la ville, et la concomitance des activités au sein du Glob qui en découlera, passeront par une nécessaire réhabilitation du bâtiment.

Pour que le projet soit partagé plus encore et que le soutien aux équipes s'en trouve renforcé, l'activité se devra de travailler à un nécessaire rayonnement sur le territoire par :

- La construction de partenariats à inventer de nature différente selon les échelles territoriales (coproductions, diffusion des créations ou événements, médiations et communications partagées...). Ainsi le Glob s'attachera à construire ces partenariats en complémentarité avec les opérateurs de la métropole bordelaise (TnBA, Le Carré Colonnes, La Manufacture CDCn, le T4S...), **du Département de la Gironde**, de la Nouvelle Aquitaine (Maison Maria Casarès, Gare Mondiale, le Gallia scène conventionnée de Saintes, la Mégisserie scène conventionnée de Saint Junien...) et nationaux (Les Bambous, scène conventionnée de La Réunion, La Chartreuse CNES, le Théâtre des Ilets CDN de Montluçon ...).
- Des collaborations régulières avec les agences territoriales (IDDAC et OARA),
- La circulation sur des rencontres professionnelles et événements artistiques nationaux et internationaux,
  - sur le champ théâtral, le développement d'un possible axe francophone.

### **ARTICLE 3 – DURÉE DE LA CONVENTION**

La convention est conclue pour une durée de 4 années recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2022, sous réserve de la disponibilité effective des crédits dans le cadre des Lois de finances concernées et conformément aux dispositions relatives à la clause de revoyure prévues à l'article 11 de la présente convention.

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention ou d'un avenant prolongeant la présente convention, est subordonnée à la rédaction de l'évaluation et au contrôle prévus aux articles 8 et 9 de la présente convention.

## **ARTICLE 4 - CONDITIONS DE DETERMINATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIERE ET MODALITES DE VERSEMENT**

Au titre du règlement (UE) de la commission du 17 juin 2014 visé, les partenaires publics contribuent financièrement au projet visé à l'article 2 de la présente convention.

La contribution de chaque partenaire public est une aide au fonctionnement qui prendra la forme d'une subvention. Les partenaires publics n'en attendent aucune contrepartie directe.

### **4.1 Pour l'État**

La définition du montant des subventions attribuées sur la période 2019-2020-2021-2022 se fera dans le principe de l'annualité budgétaire et sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- L'inscription des crédits de paiement en Loi de finances ;
- La reconduction des critères d'intervention du ministère de la culture dans le cadre de sa politique nationale ;
- Le respect par le bénéficiaire des obligations mentionnées aux articles 1<sup>ers</sup> et 6 à 10 de la présente convention ;
- La vérification en fin d'exercice que le montant de la contribution annuelle n'excède pas le coût annuel du programme d'actions.

Cette subvention est spécialement versée en contrepartie de la réalisation des activités et des actions précitées.

- À titre indicatif, le bénéficiaire a perçu en 2018 pour son programme :
  - La somme de 91 000 € au titre du BOP 131
  - La somme de 32 600 € au titre du BOP 224
- Pour l'année 2019, la contribution de l'État a fait l'objet d'une convention financière bilatérale annuelle avec le bénéficiaire qui sera complétée par une convention financière bilatérale pluriannuelle après signature de la présente convention.
- Pour les deuxième et troisième années d'exécution de la présente convention, la contribution financière annuelle de l'État est notifiée par voie d'avenant à la convention financière pluriannuelle bilatérale.

### **4.2 Pour la Région Nouvelle-Aquitaine :**

- Le versement de la subvention fera l'objet d'une convention financière annuelle. En 2019, le montant *prévisionnel* de la subvention Région Nouvelle-Aquitaine est de 81 500 €.
- Pour les deuxième, troisième et quatrième années d'exécution de la présente convention, la contribution financière annuelle de la Région se fera sous réserve de l'arbitrage budgétaire.

### **4.3 Pour le Conseil Départemental de la Gironde :**

- La définition du montant des subventions versées sur la période 2019-2022 se fera dans le respect de la règle de l'annualité budgétaire. Leur engagement fera l'objet d'une convention financière spécifique annuelle.

- Pour mémoire, le montant des subventions versées par le Conseil Départemental de la Gironde à la SCOP Glob Théâtre au titre de l'année 2019 s'élève à 60 000 € (soixante mille euros).
- Pour les deuxième, troisième et quatrième années d'exécution de la présente convention, la contribution financière annuelle du Département se fera sous réserve de l'arbitrage budgétaire.

#### **4.4 Pour la Ville de Bordeaux :**

La Ville de Bordeaux au regard du projet artistique présenté, consciente de son rôle majeur dans l'attribution des moyens nécessaires à sa réalisation, décide :

- De verser une subvention annuelle pour le fonctionnement du Glob Théâtre.
- La définition du montant des subventions attribuées sur la période 2019-2020-2021-2022 se fera dans le principe de l'annualité budgétaire et sous réserve de l'inscription des crédits au budget de la Ville.
- Cette subvention est spécialement versée en contrepartie de la réalisation des activités et des actions précitées. La contribution de la ville fera l'objet d'une convention financière annuelle bilatérale avec le bénéficiaire.
- À titre indicatif, le bénéficiaire a perçu en 2019 : la somme de 130 000 €, dont 10 000 € d'aide supplémentaire au fonctionnement en 2019,
- Financement complémentaire au titre d'autres actions spécifiques :  
Compte tenu d'autres actions spécifiques qu'il organiserait et qui entreraient dans les critères d'éligibilité de la Ville de Bordeaux, le bénéficiaire peut solliciter l'octroi de subventions spécifiques (fonds d'aide à la création et à la production, Saison culturelle, ...) qui feraient l'objet d'une instruction complémentaire selon les modalités en vigueur.

#### **ARTICLE 5 – JUSTIFICATIFS**

Le bénéficiaire s'engage à fournir à l'ensemble des partenaires dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice les documents ci-après :

- Le compte rendu financier de l'action, qui retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues à la présente convention. Ce document est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du projet comprenant les éléments mentionnés à l'annexe I et définis d'un commun accord entre les partenaires publics et le bénéficiaire.
- Les comptes annuels et, en cas d'obligation législative ou réglementaire, le rapport du commissaire aux comptes et, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel ;
- Le rapport annuel d'activité ;
- Tout autre document nécessaire à la compréhension du programme d'actions ou mentionné dans les conventions financières bilatérales.

Ces documents sont signés par le président ou toute personne habilitée.

## **ARTICLE 6 – AUTRES ENGAGEMENTS**

**6.1** Le bénéficiaire informe sans délai les partenaires publics de toute modification de son identification et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

**6.2** En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, le bénéficiaire en informe les partenaires publics sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

**6.3** Le bénéficiaire s'engage à faire figurer de manière lisible l'identité visuelle de chaque partenaire public sur tous les supports et documents produits dans le cadre de la convention.

**6.4** Le bénéficiaire déclare ne pas être bénéficiaire d'aide illégale et incompatible soumise à obligation de remboursement en vertu d'une décision de la Commission Européenne.

## **ARTICLE 7 – SANCTIONS**

**7.1** En cas de retard dans l'exécution ou d'inexécution de la convention par le bénéficiaire, ou en cas de modification substantielle et unilatérale de celle-ci, sans l'accord écrit des partenaires publics, ces derniers peuvent ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par le bénéficiaire.

**7.2** Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 5 peut entraîner la suppression de l'aide. Tout refus de communication des comptes peut entraîner également la suppression de l'aide.

**7.3** Les partenaires publics informent le bénéficiaire de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie électronique avec accusé de réception.

## **ARTICLE 8 - EVALUATION**

**8.1** L'application de la présente convention fera l'objet d'un suivi régulier dans le cadre d'un comité de suivi annuel a minima en présence de la direction artistique de la structure bénéficiaire et des représentants des collectivités publiques signataires

**8.2** L'évaluation porte notamment sur la réalisation du programme d'actions et, le cas échéant, sur son impact au regard de l'intérêt général.

**8.3** Le comité de suivi est chargé de l'examen et du suivi des missions inscrites au titre de la présente convention

Il examine chaque année la réalisation du programme d'actions de l'année venant de s'achever, ainsi que les orientations de l'année à venir et, en fin de convention, l'autoévaluation présentée par la directrice de la structure.

**8.4** Le bénéficiaire s'engage à fournir, au plus tard six mois avant le terme de la convention, un bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif de la mise en œuvre du programme d'actions dans les conditions précisées en annexe II de la présente convention.

**8.5** Les partenaires publics procèdent à une évaluation avec le bénéficiaire de la réalisation du projet auquel ils ont apporté leur concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif. Les indicateurs inscrits au titre de la présente convention, définis par les parties, contribuent au suivi annuel puis à

l'évaluation finale de la réalisation de la convention. Les indicateurs ne sont qu'une partie de l'évaluation qui fait toute sa place à l'analyse de la qualité et de tous les aspects de l'impact des activités du bénéficiaire

## **ARTICLE 9 - CONTROLE DES PARTENAIRES PUBLICS**

**9.1** Les partenaires publics contrôlent annuellement, ainsi qu'à l'issue de la convention, que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du programme d'actions au titre duquel cette contribution est accordée. Ils peuvent exiger le remboursement de la quote-part excédentaire de la contribution financière ou la déduire du montant de la nouvelle subvention en cas de renouvellement.

**9.2** Pendant et au terme de la convention, un contrôle sur place peut être réalisé par les partenaires publics, dans le cadre de l'évaluation prévue à l'article 9 ou dans le cadre du contrôle financier annuel. Le bénéficiaire s'engage à faciliter l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle. Le refus de leur communication entraîne la suppression des aides.

## **ARTICLE 10 – CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION**

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 9, à la réalisation d'une auto-évaluation du programme d'actions artistiques et culturelles produite par la direction au plus tard six mois avant la fin de la convention et aux contrôles de l'article 10 et à une demande provenant du bénéficiaire qui sera examinée dans les conditions de l'article 5 de l'arrêté du 5 mai 2017 relatif aux scènes conventionnées d'intérêt national.

## **ARTICLE 11 - AVENANT**

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les partenaires publics et le bénéficiaire. L'avenant conclu précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1<sup>er</sup>. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent.

La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, les autres parties peuvent y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

## **ARTICLE 12 – ANNEXES**

Les annexes I et II font partie intégrante de la présente convention.

Annexe I : Projet artistique et culturel – programme d'actions

Annexe II : modalités de l'évaluation et indicateurs

## **ARTICLE 13 – SUSPENSION DE LA CONVENTION**

La présente convention étant conclue sur la base du projet artistique et culturel conçu et mis en œuvre par Madame la directrice, elle est réputée suspendue au départ de celle-ci. La structure ne peut, dès lors, plus se prévaloir de l'appellation « scène conventionnée »

#### **ARTICLE 14- RÉSILIATION DE LA CONVENTION**

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, cette dernière pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tout autre droit qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

#### **ARTICLE 15 - RECOURS**

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Bordeaux en 5 exemplaires, le

Pour le bénéficiaire,

Pour l'Etat, la Préfète de région

Pour la Région Nouvelle-Aquitaine

Pour le Conseil départemental  
de la Gironde

Pour la Ville de Bordeaux

**ANNEXE I**  
**LE PROGRAMME D' ACTIONS**

Obligation :

Le bénéficiaire s'engage à mettre en œuvre le programme d'action ci-dessous, destiné à réaliser le projet artistique et culturel défini aux articles 1 et 2

Cf. projet joint

## **ANNEXE II MODALITÉS DE L'ÉVALUATION ET INDICATEURS**

### **Conditions de l'évaluation :**

Le compte rendu financier annuel visé à l'article 5 des présentes est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif des actions comprenant les éléments mentionnés ci-dessus.

Au moins six mois avant le terme de la convention, l'auto-évaluation produite par la directrice ou le directeur est communiquée aux partenaires signataires de la convention, accompagnée du bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif communiqué par le bénéficiaire comme prévu par l'article 8 des présentes qui fait la synthèse des comptes rendus annuels susmentionnés.

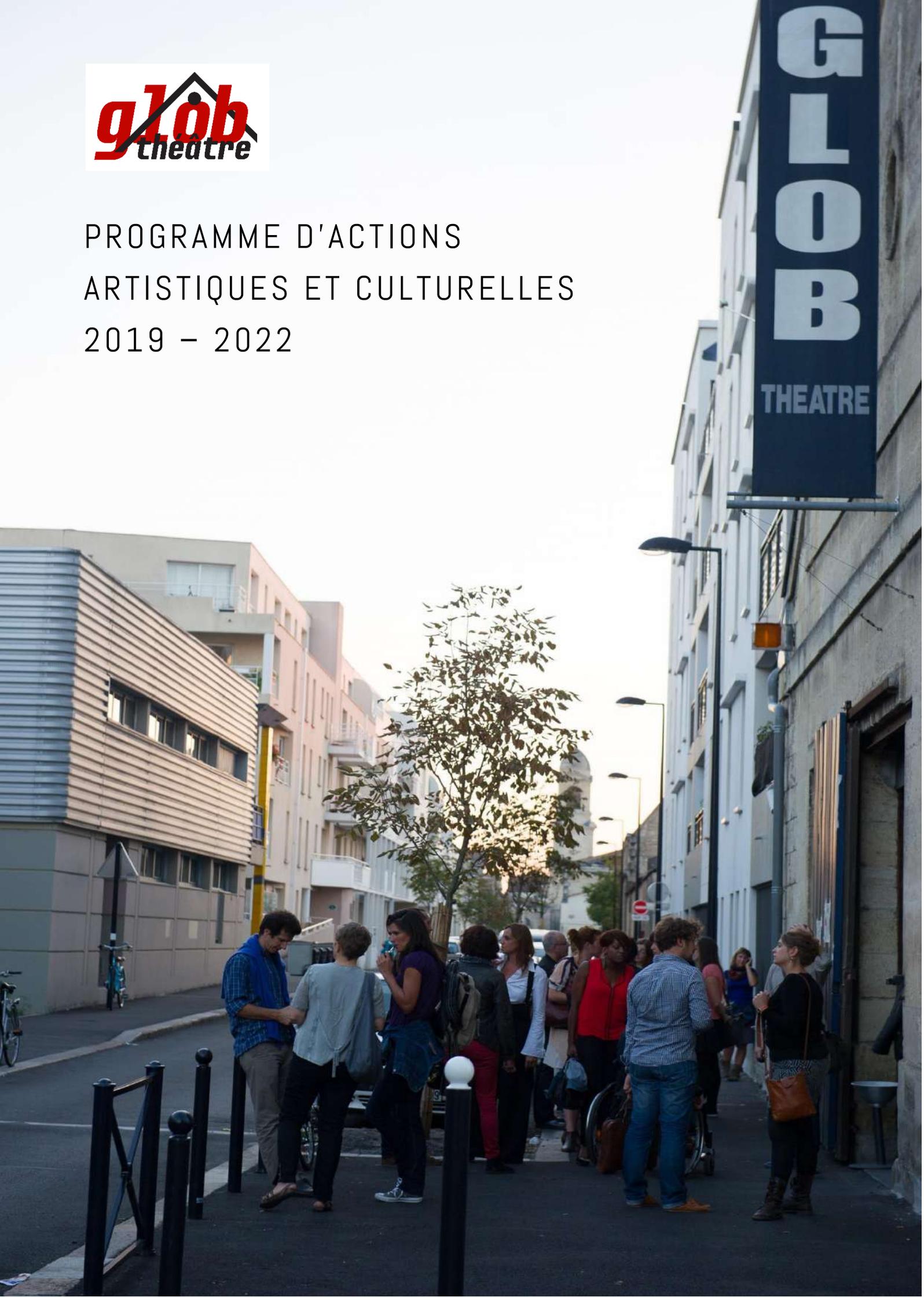
### Indicateurs quantitatifs

Dans les bilans annuels comme dans l'évaluation finale, ces indicateurs auront vocation à être accompagnés d'éléments de contexte et documentés par des éléments cartographiques.

### **Pour les SCIN « Art et création »**



PROGRAMME D' ACTIONS  
ARTISTIQUES ET CULTURELLES  
2019 – 2022





## TABLE DES MATIERES

L'humain, l'échange et le sens.....	5
<i>1 / PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL</i> .....	6
1.1 Interroger la perception du spectateur .....	6
1.1.1 Au cœur des créations.....	6
1.1.2 Au cœur de l'organisation de nos saisons : Rencontres et rendez-vous décalés .....	7
1.2 Un art d'aujourd'hui.....	8
1.2.1 Des artistes en prise avec leur époque .....	8
1.2.2 Les nouvelles écritures au-delà des disciplines.....	8
1.2.3 Une attention à l'émergence.....	9
1.3 Création/Exploitation en série/Médiation : Une présence longue des artistes.....	9
<i>2 / MODES D'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISTES</i> .....	11
2.1 Séries longues de représentation .....	11
2.2 Artistes associés.....	11
2.3 Complicités artistiques et intellectuelles.....	13
2.4 Soutien à l'émergence .....	14
2.4.1 La Pépinière Soleil Bleu et Glob.....	14
2.4.2 Autres dispositifs .....	15
2.4.3 Les jeunes auteurs dramaturgiques .....	15
2.5 Coproductions.....	15
2.6 Accueil de résidences de création au plateau .....	16
2.7 Accueil de résidences de recherche au studio.....	17
2.8 Prêt de studio.....	17
2.9 Volumes de programmation : à titre d'exemple la saison 2018/2019.....	18
<i>3 / UN THEÂTRE OUVERT à LA VIE</i> .....	19
3.1 Une attention à la personne.....	19
3.2 Aller au-devant des personnes .....	19
3.2.1 Des projets de territoire avec le grand quartier autour du Glob .....	20
3.2.2 Hors les murs à travers la ville et au-delà .....	20
3.3 Une forte attention au Jeune Public.....	23
3.3.1 Le parcours du Jeune Spectateur .....	23
3.3.2 Le parcours des Ecritures Contemporaines.....	24
3.3.3 Le parcours les Arts de la Scène .....	25

3.3.4 Mix Mecs.....	25
---------------------	----

/

4/ RAYONNEMENT .....	26
4.1 A l'échelle de la Métropole .....	26
4.2 A l'échelle régionale et nationale .....	27
4.3 A l'échelle internationale .....	28
4.3.1 Dans le champ théâtral.....	28
4.3.2 Dans le champ chorégraphique.....	28

## ANNEXES

Annexe 1 : Le statut juridique du Glob et son évolution

Annexe 2 : Caractéristiques du personnel

Annexe 3 : Le bâtiment

Annexe 4 : Les fondations

Annexe 5 : Les partenaires éducatifs, sociaux et culturels sur les 3 dernières saisons

Annexe 6 : Contexte et éléments financiers

Annexe 7 : Délibération de l'Assemblée Générale validant la demande d'attribution de l'appellation

# L'HUMAIN, L'ECHANGE ET LE SENS

Les quatre dernières années ont fortement questionné et éprouvé la valeur et les valeurs des liens sociaux qui sous-tendent les fondements même de notre démocratie. Nous sommes bouleversés, au sens premier du terme, par la violence, la peur et les phantasmes. Nous nous sentons menacés au cœur de notre sentiment de sécurité, non pas tant individuellement que collectivement et c'est bien à cet endroit que se cache le danger.

Les répercussions des secousses qui traversent actuellement notre société seront indéniablement profondes. Ce qui se joue là est notre capacité à préserver, consolider et développer un corps social apaisé et humaniste. C'est à dire l'affirmation d'une culture qui fasse cause commune, qui entend, accepte et intègre nos différences.

Dans cette responsabilité collective qui vient de nous être révélée, impossible, semble-t-il, pour le milieu artistique de poursuivre son chemin sans repenser le sens de ses engagements et de ses actions.

Nous travaillons avec trois valeurs fortes qu'il est indispensable de remettre au cœur de nos démarches. **L'humain, l'échange et le sens.** Ce sont des outils dont il faut nous emparer plus fortement encore pour aider, à notre mesure, à la construction dynamique de notre capacité à respecter l'autre dans ce qui le différencie de nous.

**La découverte, la compréhension, la circulation des mots, des idées, les échanges** sont là pour mettre chacun d'entre nous en mouvement dans sa perception du monde qui l'entoure. Ce sont ces mouvements de l'esprit, cet appétit et cette curiosité qui nous ouvrent à l'autre, nous font grandir et apprendre toujours de ceux qui nous entourent.

Le théâtre et les arts vivants peuvent être à cet endroit-là en s'appuyant sur cette certitude que des êtres qui ont l'habitude, dès l'enfance, de se rencontrer, d'échanger, de s'exprimer, de s'entendre et de confronter leurs idées seront plus à même de comprendre (c'est à dire au sens premier du terme : de prendre avec soi, d'intégrer dans leur propre construction du monde) et d'accepter l'aspect inévitablement multiculturel de notre société, sans y percevoir le danger de l'inconnu et en développant une approche tolérante.

C'est là que nous semble être l'urgence. Et c'est bien là que le théâtre peut travailler sur cet engagement, les actions à développer sont multiples et contribuent de façon poreuse à construire le même objectif.

# 1 / PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Notre projet artistique défend les écritures contemporaines en tant qu'**Art d'Aujourd'hui qui questionne le monde de demain**. Nos choix s'orientent vers des créateurs qui, en pleine conscience de leur appartenance à notre société, pensent leur démarche artistique nourris par une vision du monde, par les liens qui sous-tendent notre champ social et par la totale prise de conscience de la présence des spectateurs comme autant d'acteurs de ce même champ social.

Nous inscrivons donc la relation entre spectateurs et artistes et le questionnement du lien spectaculaire qui les réunit comme un des fondamentaux de notre démarche et la présence longue des artistes dans nos murs comme un élément indispensable au développement de leurs projets ainsi qu'à la rencontre avec les personnes.

## 1.1 / Interroger la perception du spectateur :

### 1.1.1 Au cœur des créations :

Nous mettrons au centre de notre programmation les projets qui intègrent dans leur démarche de création **la perception et la place du spectateur**. Privilégier donc les créations qui travaillent sur les paramètres de cette perception pour être au plus près du sens de ce qu'elles veulent défendre et qui rendent ainsi au spectateur une posture active dans la construction de ce sens. Mettre l'accent sur les démarches qui s'adressent par ce biais à la sensibilité de chacun plutôt qu'à une masse anonyme, les rendez-vous singuliers et innovants qui ne parlent pas au « nous » mais bien à la somme des « je » qui compose ce nous.

Il ne s'agit pas là de renoncer à la traditionnelle forme frontale mais bien de l'enrichir par de nouvelles expériences. Donner à partager des démarches qui pensent une mise en adéquation du fond et de la forme, une « **dramaturgie globale** » qui inclut dans le même espace et le même temps toute personne présente lors de l'acte spectaculaire. Il s'agit donc de partager la même réalité. On est ici de la part des artistes à l'opposé d'une attitude formelle mais bien dans une pensée et une construction globale des thèmes qu'ils désirent porter.

Les équipes qui travaillent dans cette voie construisent leur dramaturgie en s'appuyant sur le texte, l'espace, le jeu des acteurs mais également sur le mode de perception qu'ils offrent aux spectateurs. Cette perception devient elle-même porteuse de sens. Le spectateur trouve ici une place de sujet actif et pensant et pas seulement réceptif. Il participe activement à construire son propre chemin dans une appropriation du spectacle qui devient sienne.

Travailler à inclure, questionner et décaler le point de perception des spectateurs peut s'opérer grâce à différents éléments :

- La scénographie : qu'elle soit inclusive, exclusive, mouvante, en travaillant sur l'espace et sur ce qui trouble la frontière entre artistes et spectateurs
- Les variations sur les formes d'adresse et les degrés d'implication des spectateurs dans un processus expérimental
- La chair du texte dans sa capacité à bousculer les représentations et les modes de compréhension
- Les espaces de représentations avec une ouverture sur les Arts de la rue
- Les démarches pluri et interdisciplinaires en ce qu'elles font naître des frictions sur les modes d'appropriation du sens

- La diversité culturelle qui par la découverte d'esthétiques différentes décale les points de perception et crée de la surprise

Par le passé, nous avons déjà souvent expérimenté ce type de formes et accueilli des artistes qui partagent ces interrogations. Pour n'en citer que quelques-uns : *Le traité des mannequins* (Władysław Znorko), *La chambre du Professeur Swedenborg* (Association Arsène), *A Game of You* (Ontroerend Goed), *Paysages Nomades* (Glob), *Le défilé de slip à l'Opéra* (Association Arsène), *La Douce* (Cie Intérieur Nuit), *Le bain de Lagarce* (Installation de J.L. Terrade), *Free Ticket Kilomètre Zéro* (Cécile Léna) ...

→ Chaque saison : Accueil de 3 ou 4 spectacles à minima, nourris de cette démarche d'expérimentation

Sur la saison 2018/2019, nous accueillerons ainsi :

*Sensibles quartiers* de la Cie Jeanne Simone

*Préparer son évasion* de l'Atelier de Mécanique Générale Contemporaine

*Natanaël* d'Opéra Pagai

*Ce que nous ferons* de la Cie du Chien dans les dents

*Un pays dans le ciel* de la Cie du Veilleur

*Spectateurs : Droits et Devoirs* de Baptiste Amann

### 1.1.2 : Au cœur de l'organisation de nos saisons : Rencontres et rendez-vous décalés :

Nous aurons à cœur, en collaboration avec nos artistes associés et complices, avec les équipes accueillies et nos partenaires d'imaginer et d'impulser des rendez-vous décalés, des horaires inhabituels, des rencontres surprenantes en privilégiant toujours l'hospitalité.

En décalant les usages, le but est toujours de faire naître, dans ce déplacement des attendus, des curiosités, des interrogations, **l'individualisation des perceptions et la fluidité des échanges.**

Ces rendez-vous décalés s'adresseront à tous, enfants, adolescents et adultes.

**Brunch au Glob** : des rendez-vous offrant une carte blanche performative à deux ou trois artistes et un chef culinaire. Proposés le dimanche en fin de matinée et mêlant convivialité et découvertes, ces rencontres sur des horaires décalés permettront échanges et mixité des publics.

→ Trois rendez-vous par saison

**Goûtez au Glob !** : Le Glob est idéalement situé à côté de deux écoles (maternelle et primaire) et voit tous les jours de nombreuses familles venir déposer et rechercher leurs enfants. Pour inviter ces familles à faire un premier pas dans le théâtre, nous pensons ouvrir le Glob une fois par semaine après les classes pour proposer un goûter aux enfants, sœurs, frères, parents ... ces temps accompagnés par la présence d'un médiateur, pourront donner lieu à des échanges artistiques sur les spectacles de la saison.

→ Un goûter au Glob par semaine. Cette action pourra débuter dès que la restructuration architecturale du Glob aura eu lieu.

Dans la même dynamique, il nous paraît important de revisiter avec les équipes les formats traditionnels des temps de rencontres : bords de scène, répétitions ouvertes, débats pour créer des temps d'échanges facilités, plus conviviaux et plus horizontaux.

## **1.2 / Un art d'aujourd'hui :**

### 1.2.1 Des artistes en prise avec leur époque :

Les rapports entre les personnes se bâtissent dans une nécessaire part de culture commune qui devient alors le terreau symbolique de leurs échanges, permettant la mise en référence et en perspective. A cet égard, il est fondamental que les œuvres qui font patrimoine artistique puissent être accessibles à tous ancrant ainsi chacun d'entre nous dans une trajectoire culturelle.

Toutefois, la nature même de ce qui fait humanité peut difficilement être conçue comme inamovible tant elle s'inscrit dans une perception du réel. Cette perception, en lien direct avec l'avancée des connaissances, fonde le socle sur lequel chacun définit la nature de sa propre humanité : sa relation aux espaces qui l'entourent, sa place dans le monde et l'univers, sa perception du temps et de ses limites, ses liens aux dieux et au sacré, les possibles de la vie ainsi que les notions de destin et de destinée, la construction de ses relations aux autres, ses liens avec la douleur, la maladie et la mort... Tant d'éléments structurants de ce que nous sommes qui ont connu une véritable révolution durant le dernier siècle avec une formidable accélération sur les 20 ou 30 dernières années et qui font peut-être de l'homme d'aujourd'hui le cousin de celui des siècles passés.

Dès la création du Glob, au regard du paysage culturel dans lequel nous nous inscrivons, ce sont les échos de ces bouleversements profonds que nous avons eu à cœur de faire entendre en accompagnant des artistes en pleine conscience de leur époque ; tant dans la construction de nos saisons que dans les productions que nous avons portées.

### 1.2.2 Les nouvelles écritures au-delà des disciplines :

Les Arts vivants aujourd'hui construisent leurs démarches au-delà des disciplines en cherchant comment s'emparer au plus juste des médiums les plus susceptibles d'inscrire sur le plateau la complexité de notre époque.

**L'enjeu de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité est donc essentiel à notre projet** : théâtre, danse, arts de la rue, arts plastiques, numérique, musique sont autant de langages différents qui enrichissent les différents points de vue et suscitent par frottements des décalages de perception. Il s'agit bien là d'être au plus près du renouvellement des écritures spectaculaires dans ce qu'elles nous offrent comme images du foisonnement des mouvements de notre époque.

Dans ce désir d'échanger avec le plus grand nombre, une palette vaste des différentes écritures de plateau offre des territoires de rencontre plus grands encore car elles permettent des approches sensibles et complémentaires susceptibles de toucher l'unicité des personnes.

Notre objectif ne sera pas d'accueillir avec systématisme l'ensemble des formes d'écriture, mais plutôt de rechercher dans **le croisement des écritures** tout ce qui peut nourrir, enrichir et développer notre perception et notre relation au monde. Les travaux de restructuration du bâtiment nous permettront, par l'amélioration des performances acoustiques, de développer nos objectifs de pluridisciplinarité en nous permettant d'accueillir des créations intégrant une part musicale plus riche.

### 1.2.3 : Une attention à l'émergence :

Il y a une nécessité absolue à accompagner les équipes artistiques dans la construction, la stabilisation et le développement de leur parcours professionnel.

Mais il y a également nécessité à offrir à de nouvelles équipes les conditions de leur émergence.

C'est bien dans l'équilibre entre ces deux mouvements que le paysage des Arts Vivants de demain construira sa richesse.

Cette attention et ce soutien à porter aux artistes émergents sont pensés en **co-construction avec d'autres structures régionales et nationales** pour être, au-delà des premiers essais, dans la consolidation d'un parcours professionnel.

Dans notre fabrique, nous serons donc très attentifs à laisser une place importante aux jeunes artistes ou aux jeunes équipes issues de différentes formations supérieures ou bien, nées sous l'impulsion d'initiatives privées. Nos choix se construiront au regard de la démarche de ces jeunes créateurs sans nous laisser contraindre par un champ disciplinaire plutôt qu'un autre.

Bien entendu, nos choix se construiront au regard de la démarche de ces jeunes créateurs sans nous laisser contraindre par un champ disciplinaire plutôt qu'un autre.

Nous porterons un intérêt tout particulier aux **jeunes auteurs dramaturgiques**. Dans cette circulation des mots et ce désir de construire un regard au présent sur le monde qui nous entoure, il s'agit là de **donner à entendre les voix de jeunes auteurs**, faire partager au plus grand nombre cette part d'humanité dont leurs univers témoignent.

## ***1.3 / Création/Exploitation en série/Médiation : Une présence longue des artistes :***

Nous affirmons donc fortement auprès des spectateurs le goût de la découverte, l'appel à la curiosité et à l'échange, **en accueillant majoritairement des créations lors de nos saisons**.

Ces dernières ne prennent réellement leur sens que dans les temps de rencontre avec les spectateurs. Sur le plan du développement de la qualité du travail artistique, nous concevons les dix premières dates de jeu comme le prolongement nécessaire du temps des répétitions. Le travail de création est loin de s'arrêter après l'épreuve de la générale puisqu'il lui manque alors l'essentiel de ce qui fait sa raison d'être : les spectateurs. C'est lors des premières représentations que se créent les nuances et singularités qui vont tisser les liens entre artistes et spectateurs lors de la représentation : liens indispensables pour que sens et émotions puissent émerger et circuler.

De façon spécifique sur les créations, cette présence longue nous permet de développer :

- Un meilleur accompagnement artistique et technique durant les répétitions et les représentations en séries,
- Une consolidation artistique dans la relation au spectateur, qui permet aux créations de circuler ensuite en tournée, en s'adaptant à des conditions de représentations toujours différentes.

Les contraintes actuelles de notre budget influent sur nos choix de soutien en création, nous limitant à l'accueil de petites formes. Mais nous espérons sur les prochaines saisons surmonter cet obstacle afin d'atteindre un

positionnement cohérent et complémentaire avec les autres scènes métropolitaines en développant l'accueil de formes moyennes.

→ 5 à 6 équipes en création plateau à minima par saison

Sur la saison 2018/2019, nous accueillons en création :

*Posare il tempo* de Claudia Catarzi / Danse (Italie)

*Préparer son évasion* de l'Atelier de Mécanique Générale Contemporaine / Théâtre

*Ce que nous ferons* de la Compagnie Du chien dans les dents / Théâtre

*Anaswa* de la Compagnie Fabre-Sénou / Danse

*Les Vivants* de la Compagnie Auguste-Bienvenue / Danse

*Je ne voudrais pas déranger* de la Compagnie de L'Esquif et Collectif Crypsum/Théâtre

## 2 / MODES D'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISTES

Que nous soyons à la facilitation de l'émergence de nouveaux parcours ou bien à la nécessaire stabilisation de trajectoires, il est indispensable de penser l'accompagnement des artistes au plus proche de leurs nécessités.

Pour cela, tant pour le repérage que pour la construction des projets, nous travaillerons en synergie avec les autres opérateurs culturels du territoire et nous rendrons disponibles pour intégrer les comités consultatifs mis en place par la DRAC ou les autres partenaires publics.

### 2.1 / Séries longues de représentations :

**Accueillir les spectacles sur des temps longs** nous permet d'être au plus près du soutien que nous désirons construire en lien avec la qualité artistique des projets, le partage et la rencontre avec les habitants et la construction des futures circulations.

Ainsi, la présence longue des artistes est la pierre angulaire permettant la construction de nos saisons en adéquation avec nos objectifs. C'est sur cette présence longue que nous bâtissons :

- Un dialogue significatif entre spectateurs et artistes avec l'élaboration, en concertation avec les équipes de temps de médiation concertés en direction de différents publics pour contribuer ainsi à nourrir l'ensemble du projet.
- Grâce aux séries de représentations, une aide à la construction de la circulation des projets sur le territoire en offrant une visibilité longue à de potentiels diffuseurs et en construisant ainsi des tournées sur les saisons à venir, véritable mise en cohérence de l'investissement de l'argent public permettant une vie des spectacles et leur diffusion sur le territoire et au-delà.

→ Pas de représentation unique hors festival. Programmation sur un socle majoritaire de 6 à 8 représentations.

### 2.2 / Artistes associés :

Ce dispositif crée un lien privilégié entre un artiste et un lieu, établit une véritable complicité, donne du sens à une action culturelle concertée afin de chercher ensemble tous les moyens du développement, de la rencontre, et du partage avec les personnes. **Il s'agit d'inventer ensemble au cœur du projet artistique de l'artiste et du lieu.**

Cette collaboration doit s'entendre comme une co-construction où chacun apporte du savoir-faire, des moyens, du temps, des idées pour, à travers un projet commun, faire progresser le projet individuel et la vie professionnelle de chacun : création commune de rendez-vous lors de la saison, invitations faites à d'autres artistes, communication concertée avec des outils communs ...

Nos deux derniers artistes associés furent : Anthony Egea, chorégraphe de la compagnie Rêvolution, et Faizal Zeghoudi, également chorégraphe.

Sur les deux prochaines saisons, nous accueillerons deux artistes associés :

**Aurore Jacob**, autrice, s'intéresse à **la matière du mot et à l'espace de la langue pour interroger notre rapport au réel.**

Notre complicité se tissera d'abord autour de son texte *Souviens-toi des larmes de Colchide* dont la Pépinière Soleil bleu / Glob Théâtre assurera la production déléguée. Le Glob, en tant que co-responsable de la Pépinière, coproduira la pièce et l'accueillera pour 2 semaines de résidence studio en 2019, 1 semaine de résidence plateau en 2020 et 2 semaines d'exploitation en 2020. Au-delà de cet accueil, nous partagerons avec Aurore Jacob de nombreux moments d'échanges artistiques et techniques et accompagnerons l'équipe dans sa recherche de partenaires.

Nous inviterons également Aurore Jacob à partager plusieurs rendez-vous décalés sur les 2 années à venir et chercherons à tisser des liens avec les autres partenaires impliqués à ses côtés - notamment la Compagnie La Petite Fabrique de Betty Heurtebise (elle-même inscrite dans le dispositif Compagnonnage Auteur - Ministère de la Culture / Drac Nouvelle Aquitaine avec Aurore Jacob) et le Carré - Les Colonnes scène conventionnée Saint Médard / Blanquefort.

Estimation financière provisoire du soutien apporté :

- coproduction de *Souviens-toi des larmes de Colchide* 10 000 € en numéraire + 10 000 € en nature et en industrie (3 semaines de résidence dans le T.O.M. dont 2 sorties publiques et 10 jours avec technique)
- autres soutiens à affiner en fonction des rendez-vous décalés partagés : 3 000 €

**Anthony Thibault**, metteur en scène de la compagnie La Nuit te soupire, installée près de Poitiers, a créé la saison dernière la très prometteuse « *Loi de la Gravité* » d'Olivier Sylvestre au Festival des Francophonies en Limousin. La pièce a été accueillie en mars 2018 au Glob Théâtre sur une série de 7 représentations.

**Metteur en scène engagé en faveur de l'émergence des auteurs et autrices contemporains** et cherchant à participer à une meilleure représentativité de la diversité sur la scène théâtrale française, il a créé en 2015 le label d'écriture contemporaine : Jeunes Textes en liberté aujourd'hui implanté fortement en région parisienne (quelques partenaires parmi d'autres en IDF : la MC93, les Plateaux Sauvages, Mains d'œuvres, le Théâtre de l'Aquarium, le MAIF social club...). L'assise du label en Nouvelle Aquitaine est plus fragile mais peut déjà compter sur le TAP de Poitiers, le Centre Intermonde de la Rochelle et la Maison des auteurs de Limoges. Ensemble, nous penserons sur les 2 prochaines saisons l'écoute, le partage et la circulation de ces nouvelles écritures dramaturgiques sur la Métropole bordelaise et la région Nouvelle Aquitaine.

Nous accompagnerons également sa prochaine création *Seuls dans la nuit* de Gwendoline Soublin en lui proposant une coproduction, un temps de résidence long, une création sur une série de 7 représentations et notre soutien dans la mise en circulation de la production sur le territoire régional et national.

Estimation financière provisoire du soutien apporté :

- coproduction de *Seuls dans la nuit* 8 000 € en numéraire + 5 000 € en nature et en industrie (2 semaines de résidence dans le T.O.M. dont 2 sorties publiques)
- soutien à affiner sur le label Jeunes textes en liberté : 3 000 €

## 2.3 / Complicités artistiques et intellectuelles :

De manière plus libre et sur des temporalités différentes à inventer, nous inviterons quelques artistes complices à penser avec nous certaines actions à destination des spectateurs.

La présence de ces artistes complices venant de différents champs : auteurs, metteurs en scène, chorégraphes, musiciens, illustrateurs, plasticiens, journalistes, permettra de créer des frictions et des complémentarités, sources de richesses, d'étonnements et de questionnements.

Ainsi,

Sur les saisons 17/18 et 18/19 nous expérimenterons avec Jean-Philippe Ibos des rencontres avec les habitants des quartiers environnants le théâtre et accueillerons la création de sa pièce **Préparer son évasion** pour 2 semaines de représentations à l'automne 2018.

Jean-Philippe Ibos, auteur, metteur en scène et médiateur, mène depuis plusieurs années au sein de sa compagnie l'Atelier de Mécanique Générale Contemporaine, un travail de territoire sous forme de « collectage » de paroles qui inscrit les habitants dans une dynamique de partage et d'expression.

Estimation financière provisoire du soutien apporté :

- Aide à la résidence sur *Préparer son évasion* : 3 500 € en numéraire + 6 726 € en nature et en industrie (1 semaine au studio et 10 jours au plateau)
- Projet de territoire : 8 000 € versés à la compagnie en 2017/2018 (avec l'aide de l'iddac, de la Ville de Bordeaux et de la DRAC Nouvelle Aquitaine) et 20 000 € en 2018/2019 (avec l'aide de l'iddac, de la Ville de Bordeaux et de la DRAC Nouvelle Aquitaine)

Avec **Alfred**, auteur, illustrateur (Fauve d'or du Festival d'Angoulême 2014), et expérimentateur né, notre collaboration s'inscrira sur les deux prochaines saisons dans le cadre de **ses démarches performatives et interdisciplinaires mêlant écriture et dessin en direct, musique, danse...**, ainsi que **sur les enjeux de l'illustration dans l'appropriation du sens dans la réflexion** de notre livret pour le jeune public.

Estimation financière provisoire du soutien apporté :

- Droits d'auteur pour sa participation à la conception du livret jeune public : 5 000 €
- Accueil de formes performatives : 2 000 €

Avec Aurélie Armellini, doctorante en arts du spectacle, nous poursuivrons ensemble **la réflexion et le développement de notre parcours pour le jeune public** sur les deux prochaines saisons.

Aurélie Armellini mène une recherche sur une approche philosophique de la médiation autour des œuvres d'art au sein de sa structure « Les Araignées Philosophes ». Elle intervient notamment auprès des festivals Chahuts, Les toiles filantes ou avec la compagnie La Petite Fabrique.

Estimation financière provisoire du soutien apporté : 5 000 € en 2018/19

## 2.4/ Soutien à l'émergence :

Le soutien aux équipes émergentes commence par une écoute des projets, des conseils artistiques et administratifs, des mises en relation, une présence aux sorties de résidence et aux premières créations, ainsi qu'aux plateformes de visionnage.

Lorsqu'une collaboration plus structurante nous semble opportune, nous nous investissons dans plusieurs dispositifs en collaboration avec différents opérateurs.

### 2.4.1 La Pépinière Soleil Bleu et Glob :

Dès 2014, le Glob est venu renforcer le dispositif Pépinière initié par Laurent Laffargue au sein de sa compagnie, le Soleil Bleu. Cette démarche forte de repérage et de soutien aux jeunes équipes est portée par la conviction profonde que partagent les deux équipes de l'importance du texte contemporain, de la place de l'auteur, du partage de ces textes au plateau, et de **la nécessité de construire le théâtre de demain en portant une attention toute particulière aux artistes en émergence et aux jeunes auteurs**. Faire naître de nouveaux talents pour « parler » ce monde que nous partageons.

Offrir à une jeune équipe du temps, de l'espace, un soutien administratif, financier et artistique pour que son énergie pleine et entière puisse se consacrer à la construction de sa démarche de création tout en renforçant son ancrage professionnel. Ce soutien se construit suivant ces principales étapes :

- Lancement d'un appel à projet national
- Choix de quatre à cinq finalistes sur l'ensemble des projets reçus (entre 60 et 70 sur l'appel à projet 2017)
- Rencontre des équipes et choix du lauréat
- Apport en co-production
- Période de 3 à 4 semaines de résidence
- Série de représentations d'au moins 8 dates
- Echanges artistiques sur tout le temps de travail
- Assistance technique (plateau, régie lumière et son)
- Mise en place de temps de médiation et de rencontres à destination de différents publics
- Communication à destination des publics et des opérateurs culturels
- Concertation soutenue avec les autres coproducteurs du projet.

Deux équipes ont pu déjà bénéficier de ce soutien. Ce fut le collectif Denisyak, avec deux projets de l'auteur Solenn Denis (*Sstockholm* et *Sandre*) ; puis la création du texte de Baptiste Amann (*Des territoires (Nous sifflerons la Marseillaise...)*).

En 2018/19, le Glob accueillera un temps de résidence de la nouvelle équipe accompagnée : l'autrice Aurore Jacob et la metteuse en scène franco-allemande Sofia Von Gonsen viendront répéter 2 semaines le projet « *Souviens-toi des larmes de Colchide* » lauréat de l'appel à projet 2017. La pièce sera créée au GLOB sur la saison 2019/2020.

→ Un appel à projet tous les trois ans. Le prochain aura lieu sur la saison 20/21.

### 2.4.2 Autres dispositifs :

- Dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement Gironde, construit un partenariat avec l'IDDAC, la DRAC Nouvelle Aquitaine, la Région (Culture et ESS), l'EPCI et les acteurs de l'économie sociale et solidaire : offrir un temps de visibilité artistique aux équipes accompagnées avec à minima une semaine financée de travail studio et œuvrer pour que soient présents sur ces temps de découverte un maximum de partenaires professionnels. Ce dispositif s'applique à tous les champs disciplinaires.
- Dans le cadre du dispositif « Patience » initié par l'OARA.  
Dès lors qu'une création plateau semble pertinente aux vues de l'avancée de la proposition artistique d'une jeune compagnie, accueil en création sur une série longue avec coproduction et mise en circulation sur le territoire avec d'autres partenaires. Ce dispositif s'applique également à tous les champs disciplinaires.

→ Accueil de 2 à 4 équipes en création sur 4 ans suivant projet.

### 2.4.3 Les jeunes auteurs dramaturgiques :

L'accompagnement à offrir aux jeunes auteurs tend également à briser la solitude des temps de l'écriture.

De nombreux dispositifs contribuent et contribueront à ce soutien :

- Lecture des manuscrits et échanges
- Présence au comité de lecture Beaumarchais,
- La Pépinière Soleil Bleu & Glob Théâtre
- Les créations et la circulation de Paysages Nomades (voir page 21),
- La création de la Parenthèse, chambre des auteurs (voir page 20),
- La mise en place d'un temps fort : La semaine des auteurs (voir page 20),
- Accompagnement du label « Jeunes textes en liberté » porté par Anthony Thibault de la Cie La Nuit te soupire,
- Participation au dispositif « Ouvrez les Guillemets » en lien avec le Bottom Théâtre, les Francophonies, et la Maison des auteurs/ Nouvelles Zébrures,
- Des résidences d'auteurs avec également des ateliers d'écriture, des rencontres..., en partenariat avec l'agence régionale du livre Alca,
- Participation au Groupement d'Intérêt Artistique de l'Oara sur la mission bourse à l'écriture,
- Présence des livres des auteurs les soirs de représentations en partenariat avec les librairies Mollat, Machine à Lire

## 2.5 / Coproductions :

Nous nous engagerons en coproduction, toujours dans le désir de construire nos saisons sur une richesse pluridisciplinaire, sur au moins deux équipes par an, leur offrant ainsi un accompagnement renforcé.

Ces équipes bénéficieront :

- D'un temps de résidence avec mise à disposition du T.O.M et soutien de l'équipe technique et administrative
- D'un apport en coproduction en numéraire d'un montant de 8 à 10 000 €
- D'une série de 6 à 8 représentations
- D'un appui renforcé en communication
- D'un soutien sur l'administration de la production si nécessaire
- D'un accompagnement sur la conception et la mise en place de temps de rencontres et de médiation.

Ces coproductions pourront être partie prenante des dispositifs d'accompagnement sur lesquels nous sommes d'ores et déjà engagés : Pépinière Soleil Bleu et Glob Théâtre, Artistes associés, résidences hors les murs OARA, résidences partagées avec l'iddac....

Le Glob participera activement à un portage de ces productions auprès de scènes partenaires pour assurer une meilleure circulation des projets.

→ Deux équipes coproduites par an, avec un budget de 8 000 à 10 000 euros suivant projet.

## **2.6 / Accueil en résidences de création au plateau :**

Afin d'offrir aux artistes les moyens de répéter leurs créations dans les conditions les plus proches de celles rencontrées lors de l'exploitation, nous proposons :

- En début de création, un accueil en résidence de recherche sur une à deux semaines et pouvant se construire sur la saison précédent la création
- Un accueil en résidence de plateau sur des derniers temps de travail s'enchaînant directement avec la série de représentations : de une à deux semaines
- L'utilisation des espaces nécessaires au projet : atelier de décors, studio d'enregistrement...
- Le soutien d'une équipe technique
- La mise en place de sorties de résidence (si souhaitées par les équipes)
- Un appui technique et logistique en construction de décors, sons et lumières
- Des échanges artistiques entre l'équipe accueillie et celle du Glob
- Un appui renforcé en communication et en production
- La mise en place de temps de médiation (si souhaités par les équipes)
- Une aide à la construction de la circulation du projet sur le territoire

Ces accueils pourront se construire avec le soutien des agences IDDAC ou OARA ou de la Ville de Bordeaux et entreront également dans notre objectif de pluridisciplinarité. Ils seront toujours pensés pour répondre au mieux aux besoins des artistes en création : horaires amples de répétition, mise à disposition de l'ensemble du parc technique du théâtre, de l'atelier de construction et du studio d'enregistrement.

Selon les équipes et la construction concertée ou non de la résidence avec une agence du territoire, la résidence pourra être accompagnée :

- D'un apport en coproduction (cf. 2.5)

- D'une aide à la résidence assurant le financement des salaires chargés de l'équipe sur la période de résidence (le montant de l'aide est alors calculé en prenant comme base de rémunération les salaires minimum syndeac en vigueur)
- D'une aide à la résidence assurant le financement des frais annexes induits par la venue de l'équipe à Bordeaux (transport décor, déplacement équipe, hébergement, repas)

→ Deux équipes a minima accueillies en résidence plateau par an, avec un budget de 2 000 à 8 000 euros suivant projet.

## 2.7 / Accueil en résidence de recherche au studio :

Le studio du Glob offrant des conditions d'accueil technique plus sommaires, nous y privilégions les accueils de résidence de recherche ou les accueils de petites formes très légères techniquement.

De même que pour les résidences plateau, ces accueils pourront se construire avec le soutien des agences IDDAC ou OARA ou de la Ville de Bordeaux.

Les équipes seront accompagnées :

- Dans la prise en compte d'une partie du coût salarial de la résidence (a minima un service chargé par jour de répétition et par artiste ou technicien)
- Et d'éventuels frais approche /hébergement.

Un échange sur le fond du travail et sa progression sera engagé avec l'équipe. Elle pourra comprendre un conseil artistique, technique ou administratif si désiré.

Dans la mesure du possible, les sorties de résidence (si elles sont souhaitées par les équipes) seront construites dans un dynamique de visibilité professionnelle. Elles pourront être organisées en première partie de notre programmation ou en lien avec des parcours professionnels organisés avec nos partenaires.

→ Trois à quatre équipes accueillies en résidence de recherche au studio par saison avec un budget de 1 500 à 8 000 euros suivant projet.

## 2.8 / Prêt de studio :

Bien évidemment, sur des disponibilités, le studio pourra être mis à la disposition d'équipes auprès desquelles nous ne sommes pas engagés mais qui nécessitent de temps de travail supplémentaires dans le montage de leur projet.

Dans ce cadre de ce dispositif léger, nous mettrons en place

- La présence d'un technicien pour l'installation et le démontage
- Des temps de rencontres avec l'équipe du Glob.

2.9 / Volumes de programmation : à titre d'exemple la saison 18-19 :

Les volumes annoncés sur la saison 2018/2019 constituent la base sur laquelle nous développerons les objectifs de la scène conventionnée.

#### VOLUMES DE PROGRAMMATION DE LA SAISON 2018/2019

18 spectacles programmés

10 CREATIONS :

6 créations Théâtre dont 2 projets de territoires

3 créations Danse

1 création Art de la rue

8 ACCUEILS EN DIFFUSION :

4 accueils Théâtre dont 2 spectacles Jeune Public

1 accueil Danse

3 accueil Performances Interdisciplinaires : Théâtre/Danse/Arts Plastiques

Participation à 2 festivals : Festival International des Arts de Bordeaux Métropole, Trente Trente /Festival de la Forme Courte.

74 REPRESENTATIONS dont 17 scolaires

Soit une moyenne de 6 représentations par équipe hors Festivals.

ACCUEILS EN RESIDENCE FINANCES :

3 accueils en résidences de création au plateau : 19 jours

4 accueils en résidence de recherche au studio : 26 jours

Soit une moyenne de 6,5 jours de résidence par équipe et 5 sorties de résidence.

PRETS DE STUDIO ou DE PLATEAU :

10 équipes accueillies sur 61 jours de prêt pour une moyenne de 6 jours par équipe.

## *3 / UN THEATRE OUVERT A LA VIE :*

Le bâtiment du Glob possède une dimension symbolique par son aspect architectural. Témoin d'une histoire forte et constitutive (un quartier animé d'une intense activité artisanale comme le signalent la cheminée en briques, la charpente et la façade de son hall d'entrée), le Glob permet une appropriation du lieu par les habitants, comme un repère singulier du quartier facilitant la projection de l'imaginaire qui s'y développe.

### **3.1 / Une attention à la personne :**

A travers la présence d'un théâtre au sein d'un quartier, si l'enjeu d'une offre artistique avec une mission éducative se pose, il est important également de favoriser l'émancipation culturelle de chacun. La notion de droit culturel est au cœur de notre société et de notre responsabilité.

Il s'agit de maintenir haut la force des propositions artistiques tout en facilitant la rencontre avec cette communauté qui avance, qui cherche, qui fouille, faite de chacun d'entre nous. Inventer ensemble le désir de découvrir, d'explorer, de se côtoyer, de se perdre... pour mieux se trouver.

Notre projet développe donc deux enjeux majeurs : **accompagner la curiosité de la découverte** chez les spectateurs face à des créations nouvelles, de jeunes équipes ainsi que de nouveaux auteurs, et **mettre en place les conditions de l'échange, de la circulation des idées**.

Pour cela, il convient de créer toutes les conditions de l'hospitalité qui vont faciliter la mise en mouvement de ces dynamiques :

- Un lieu le plus accueillant possible : dans la qualité d'écoute dont doit faire preuve toute l'équipe du Glob ainsi que dans le cadre du théâtre lui-même : un hall chaleureux (bois, pierres, éclairage...), un bar offrant boissons et grignotage ainsi que des espaces pour s'y installer,
- Une attention particulière pour maintenir des tarifs accessibles à tous en billetterie (allant d'un Plein Tarif à 16 euros jusqu'à un tarif RSA à 6 euros) ainsi qu'au bar,
- Une ligne rédactionnelle qui, sur tous les supports de communication, tend, sans abaisser le propos artistique, à être entendue par toutes les personnes, y compris lors de spectacles pour les plus jeunes. Il y a une nécessité à être vigilant à ne pas utiliser dans nos échanges avec les spectateurs un champ lexical dont la compréhension relève du « jargon professionnel » et qui pourrait créer un « entre soi » involontaire,
- Un accueil en salle qui privilégie une plus grande proximité de tous, installés dans le même espace, en utilisant banquettes plutôt que fauteuils

### **3.2 / Aller au-devant des personnes :**

Le quartier Bordeaux Maritime dans lequel est implanté le Glob dévoile à lui seul la forte mutation que rencontrent actuellement nos espaces de vie. L'arrivée massive de nouvelles populations, les écarts de niveaux de vie qui s'y côtoient, appellent à une nécessaire réinvention de nos tissus sociaux. Il y a une urgence à créer entre ces populations les relations qui seront les garantes d'une mixité apaisée afin d'échapper à l'écueil de

l'isolement social et catégoriel. Nous ne pouvons imaginer à nous seuls de modifier la société, mais nous croyons pouvoir œuvrer à abaisser les barrières sociales pour plus d'échanges et de partages.

Nous tenterons par notre action de donner l'opportunité aux habitants (anciens et nouveaux) de faire des rencontres riches de sens et de tisser des liens avec l'autre.

Le classement de ce quartier, par le Ministère de l'Intérieur en septembre 2018 en Quartier de Reconquête Républicaine confirme la nécessité de notre présence au côté de ceux qui œuvrent pour cet enjeu majeur, et nous engage d'autant à faciliter l'implication du plus grand nombre.

Ce vaste quartier administratif Bordeaux Maritime, au nord de la ville, rassemble autour des bassins à flots en pleine transformation 4 sous-entités : Bordeaux Nord (socle du Glob) ; Bacalan ; Les Aubiers-Ginko ; le Grand Parc.... Chacune possède une identité forte et un dynamisme retrouvé. Ils sont et seront des partenaires de projets.

Nous chercherons à faciliter les mobilités inter-quartiers pour lutter contre le repli sur soi et créer une identité de quartier qui s'appuie sur l'ouverture à l'autre et au monde.

### 3.2.1 Des projets de territoire avec le grand quartier autour du Glob :

Chaque saison, des interventions in situ seront proposées aux habitants. Ainsi sur les prochaines saisons, sont envisagés les projets suivants, en partenariat avec les opérateurs culturels, sociaux et éducatifs du quartier et avec le soutien de la Drac et de la ville de Bordeaux via le Pacte de Cohésion Sociale :

- Poursuite du projet initié en 17-18 : L'Encyclo des Mécanos avec l'auteur Jean-Philippe Ibos : rencontres avec des habitants du quartier Bordeaux Nord, restitution spectaculaire, débats, expositions...
- Avec l'auteur Anna Nozière et son équipe : répétitions publiques « actives », veilles et veillées, atelier d'écriture et fête des Esprits
- Avec la Cie Auguste-Bienvenue : ateliers et rencontres en lien avec la place des femmes dans le monde de l'art dans le fil du rapport du HCE « Inégalités entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture »
- Avec la Cie Jeanne Simone, rencontres avec un groupe d'habitants volontaires, visite/lecture du quartier par une archi/paysagiste, propositions insolites chez l'habitant et randonnée collective dans le quartier Bordeaux Nord.

### 3.2.2 Hors les murs à travers la ville et au-delà :

S'ouvrir sur le vivant, les autres, inventer d'autres formats, d'autres rencontres, aller au-devant des personnes en privilégiant toujours une approche qui fait naître surprise et convivialité.

**Ouverture de saison et formes spectaculaires hors les murs :** Sortir des murs du théâtre et dévoiler le geste artistique hors du théâtre, que ce soit dans l'espace public ou dans des lieux insolites participe pleinement à susciter rencontres, interrogations et échanges entre les personnes. C'est également là l'occasion d'aller au-devant de nouveaux publics et de renforcer la complicité avec les habitants, de modifier la perception du cadre de vie.

- Ouverture de saison : En lien avec nos partenaires (Centre social, bibliothèques, écoles, associations ...), nous construirons une ouverture de saison déambulatoire, composée de brefs moments artistiques et d'un final convivial au Glob. Aller au-devant de nouvelles personnes avec des formes qui éveillent leur curiosité.
- Formes spectaculaires : Suivant la nature artistique de certains projets, nous aurons à cœur de les faire circuler et rencontrer de nouveaux publics dans des espaces non référencés.

Sur cette saison :

Création de *Sensibles quartiers* de la Cie Jeanne Simone dans le quartier Bordeaux Nord dans le cadre du Festival FAB.

Et potentiellement : avec Matthieu Roy et la Cie du Veilleur, petite forme de théâtre documentaire sur l'accueil des réfugiés dans des lieux facilitant les échanges artistes/spectateurs : bibliothèques, centres sociaux...

**Une semaine des auteurs :** Temps de forte mise en lumière dans et hors les murs du théâtre pensé et construit en collaboration avec l'auteur complice et à laquelle il invitera deux ou trois auteurs de son univers.

Pistes possibles :

Installation d'une terrasse éphémère devant le Glob avec en journée :

- Présence d'écrivains publics animant de mini-ateliers d'écriture destinés à tous
- Lecture d'extraits de textes dans le tram
- A partir d'ateliers d'écriture menés dans un quartier pour les résidents, parcours déambulatoire
- Mise en écoute des audios créés par les collégiens et lycéens dans le cadre du Parcours des Ecritures Contemporaines co-organisé avec l'Iddac et le TNBA
- Affichage dans la ville de l'horoscope littéraire co-écrit par les auteurs de la semaine ...

Et en soirée :

- Ebauches : lectures d'auteurs de textes en chantier ou de textes collectifs écrits suivant des protocoles différents
- Lecture de l'horoscope littéraire
- En deuxième partie Mystery Murder littéraire, d'après une commande d'écriture, dans et hors les murs. Que le meurtre soit littéral, poétique ou métaphorique, l'auteur a pour mission de créer des espaces d'écriture qui prennent en compte l'interactivité avec les personnes et la création d'une quête commune.  
Le premier Mystery Murder fera l'objet d'une commande d'écriture à l'autrice Solenn Denis.

→ Une semaine des auteurs en biennale suivant budget.

**La Parenthèse : Chambre des auteurs :** Concevoir un dispositif léger qui parte à la rencontre des publics et qui suscite le goût de la découverte des écritures contemporaines : offrir ainsi une première approche avec l'univers d'un jeune auteur sous une forme ludique et intrigante. Deux à trois semaines avant que la création ait lieu au Glob, faire circuler ce dispositif dans les quartiers, s'y arrêter, offrir aux personnes croisées, sous la forme d'un entre-sort, un temps d'immersion et d'expérimentations sensibles et donner ainsi le goût de venir

au théâtre pour découvrir plus encore. Les soirs de représentations, la parenthèse sera, toujours en entrée libre, installée devant le théâtre.

La Parenthèse pourra circuler, de la Métropole à la Grande Région, auprès des partenaires avec qui nous aurons construit l'accompagnement de ces auteurs. Elle sera également l'espace en circulation qui accueillera les ateliers d'écritures nomades dispensés par les auteurs.

Dispositif : Un module dont l'intérieur totalement neutre, sera équipé d'un système de diffusion son et vidéo automatisé. Offrir ensuite cet espace à l'auteur en lui proposant de l'aménager comme une balade au cœur de son univers imaginaire : peinture, éléments de mobilier et de décors, photos, extraits de textes, musiques, ambiances sonores. Tous ces éléments créent ainsi une visite immersive. Sur les temps de présence de l'auteur, ce sera lui qui accueillera les personnes, leur lisant individuellement un morceau choisi d'un de ses textes. Sur les prochaines saisons, nous pourrions travailler avec : Aurore Jacob, Anna Nozière, Baptiste Amann.

→ Création d'une à deux Parenthèses par saison suivant budget. Ce dispositif pourrait être mis en place pendant la restauration du bâtiment à partir de l'hiver 2020.

**Paysages Nomades**, conçu comme une installation atypique, est un spectacle nomade et intime qui se déplace de lieu en lieu dans l'espace public pour mieux inviter à découvrir et ressentir les sensibilités et les univers de jeunes auteurs. Que ce soit en version « Live » (3 spectateurs/2 acteurs) ou en version « Installation » (avec tablette numérique), il s'agit de renouveler notre rapport à l'écoute.

Le dispositif constitué de trois « fauteuils-boule » est une installation autonome et mobile qui, grâce à un système de diffusion casque/micro, isole un temps le spectateur de son univers ambiant pour lui offrir la possibilité de s'immerger dans une micro-dramatique de 5mn. Chaque micro-pièce fait l'objet d'une commande à l'écriture ainsi que d'une commande à l'illustration.

En fabriquant cette bibliothèque itinérante, il s'agit de révéler l'importance de l'universalité du rapport intime au texte confié. En souvenir de l'enfant qui écoutait ses parents lui raconter une histoire, on revient ici à un processus simple et direct pour découvrir au mieux la parole d'un auteur. Ce dispositif travaille à créer des conditions d'écoute sensibles, confortables et simples qui permettent la découverte autonome par l'écoute individuelle de plus d'une dizaine de jeunes auteurs : Solenn Denis, Didier Delahais, Baptiste Amann, Mariette Navaro, Davis Dumortier, Timothée de Fombelle, Anna Nozière, Hakim Bah, Guillaume Corbeil, Sonia Ristic... Cet accompagnement est complété par un partenariat fort avec les Editions Les Moires qui assure la parution des livres sur chaque collection et leur présence auprès du dispositif et enfin par la création d'une application numérique prolongement du travail de création ...

→ A partir de la saison 19/20 : installation dans le hall du théâtre et en circulation dans la ville, et au-delà de la version tablette de Paysages Nomades.  
Le dispositif léger permet des partenariats avec de multiples structures : librairies, bibliothèques, centres sociaux, écoles ...  
Poursuite du travail sur la création de l'application Paysages Nomades à destination des enfants permettant découvertes de textes et jeux sur la langue.

**Faire jaillir les mots des auteurs** : En variant les supports, permettre une présence surprenante et visible de la langue de chacun des auteurs de la saison : *sur les murs extérieurs du théâtre, sur le programme de saison, sur le site, grâce à l'édition de cartes postales ou de tout support créatif à imaginer ...*

→ Ces actions à développer sont en l'état dépendantes d'un budget conforté afin de pouvoir assurer les coûts supplémentaires liés aux actions dans l'espace public.

## **Une saison en chantier :**

Le Glob est devenu propriétaire du bâtiment durant l'été 2018 et, comme il est précisé en annexe, une rénovation accompagnée d'une restructuration de l'équipement s'impose.

Celle-ci devrait avoir lieu à compter de l'été 2020 sur une durée de 6 à 7 mois.

En parfaite concertation avec le cabinet d'architecte Christophe Hutin, nous sommes en train de construire pour cette période une « Saison en Chantier » qui fera totalement corps avec l'avancée des travaux. Le budget de cette rénovation inclut à cet effet un lot destiné à la médiation culturelle.

Cette restructuration et les différentes étapes des travaux seront l'occasion d'amplifier notre ouverture sur le quartier et d'offrir aux habitants d'autres modes de rencontres.

Plusieurs actions vont se développer autour de cet objectif :

- Dès la saison prochaine, des rendez-vous auront lieu avec les habitants, les associations et les opérateurs éducatifs, sociaux et culturels de notre quartier afin d'expliquer le projet et l'augmenter de ces échanges,
- Au début de l'été 2020, une fois terminée la partie démolition, la toiture seule étant concernée, le Glob sera alors pour quelques temps à « ciel ouvert ». Ce sera l'occasion d'organiser plusieurs soirées performatives en lien avec nos artistes complices,
- Une fois la partie reconstruction lancée et jusqu'à sa finalisation, nous mettrons en place, en concertation avec le cabinet d'architecte, des réunions de chantier publiques, des conférences ainsi que des temps artistiques et performatifs ouverts à tous,
- Nous travaillerons également avec nos partenaires à construire durant ces mois une programmation nomade qui investira entre autres des espaces publics.

## **3.3 / Une forte attention au Jeune Public :**

**Le champ du jeune public nécessite également une attention particulière.** Voir, comprendre, échanger et pratiquer pour que les valeurs fondatrices de l'humain soient ainsi explorées et expérimentées par les plus jeunes. Ce sera sur leur capacité à penser un monde plus fraternel que se construira notre société future.

Les démarches plus spécifiques qui vont suivre, reposent sur un socle d'actions mises en place sur l'ensemble des saisons : bords de scène, ouverture des répétitions aux scolaires, rencontres avec les équipes artistiques, lectures, échanges avec les auteurs, visites du théâtre...

### **3.3.1 Le parcours du Jeune Spectateur :**

Au cœur du projet, la conviction que les échanges autour du sens, des valeurs rencontrées à travers les créations, des ressentis, des idées seront ce qui nous aidera à construire des vies qui s'enrichissent et puisent dans ce que tout notre société multiple peut nous offrir. Dès lors, il nous a paru primordial de construire un parcours spécifique à destination des enfants autour de cette dynamique, persuadés que cette ouverture à l'autre ressentie dès le plus jeune âge saura trouver sa place dans la vie des adultes qu'ils deviendront. Il nous semble également important de faciliter, autant que possible, leur éveil artistique (à la richesse de la pluridisciplinarité) en leur proposant la rencontre avec des arts de différents champs disciplinaires.

Ce parcours est à destination des enfants dans le premier cycle scolaire. Il est pensé et inventé en collaboration avec différents partenaires : l'auteur/illustrateur Alfred, l'équipe éducative de l'école Charles Martin, une enseignante de l'école Dupaty, le pôle médiation de l'Iddac, la bibliothèque de Bacalan, les Araignées philosophes et l'ESPE.

S'appuyant sur deux spectacles accueillis au Glob et les thématiques qu'elles soulèvent, il sera composé d'une dizaine d'étapes : représentations bien sûr, mais également échanges philosophiques en classe, au Glob, rencontres avec les équipes artistiques, visite du théâtre et en ateliers pratiques : apprentissage de certains outils du métier (son, lumière...) non sur un plan directement technique mais en ce qu'ils participent étroitement à la construction du sens et du ressenti d'un spectacle.

Pour accompagner les enfants, leur sera remis un carnet qui les suivra sur la saison et qui leur permettra de façon ludique et intime de recueillir les expériences artistiques qu'ils traverseront.

Ce dispositif, actuellement à un stade expérimental, sera suivi d'un bilan en fin de saison et de temps de réflexion afin de construire un volet de cette action à l'endroit du « tout public » : l'enfant, sa famille, ses amis ... Les temps de Goûtez au Glob ! pourront être l'occasion de mettre en place cette ouverture au « tout public ».

En 2019, expérimentation auprès de 9 classes d'écoles primaires.

→ Continuité et élargissement au champ du tout public sur les saisons suivantes.

### 3.3.2 Le Parcours des Ecritures Contemporaines :

Ce programme permet à des élèves de collèges et de lycées de découvrir les écritures contemporaines dramatiques au travers d'un triptyque de sensibilisation complet : lire, voir, pratiquer. Pour répondre à ces enjeux, le parcours se décompose en trois temps :

- Une rencontre avec un auteur pour échanger autour du texte de ce dernier que les élèves auront étudié en classe, ainsi que sur le métier d'auteur,
- 6 heures d'intervention avec un metteur en scène qui accompagne les élèves dans la mise en voix du texte sélectionné,
- Découverte d'un ou deux spectacles de théâtre contemporain en cours d'année accompagnée de bords de scène.

Pour les classes qui le souhaitent, le parcours peut se terminer par un temps de restitution des ateliers de mise en voix. Ces dernières années, la restitution s'est faite en partenariat avec l'Escale du Livre.

Le Glob Théâtre est scène référente et ressource pour ce programme auprès de l'IDDAC, ainsi que le TNBA. Ce programme, à l'initiative de l'Iddac, est actuellement organisé par ce dernier. L'équipe du théâtre participe à sa construction et à sa coordination, en lien avec sa programmation artistique.

Sur la saison 2018/2019, l'Iddac mettra en place une passation et sur les prochaines saisons, ce parcours sera entièrement co-construit en partenariat par le Glob et le TNBA. Nous étudierons avec nos partenaires régionaux un élargissement de ce dispositif à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine.

→ 6 à 8 parcours par saison, soit plus de 200 élèves du secondaire.

### 3.3.3 Le Parcours des Arts de la Scène :

Ce programme permet une première approche des arts de la scène dans leur diversité à travers la découverte des lieux, la fréquentation des œuvres, la rencontre avec des artistes et des professionnels du spectacle. L'enjeu est de rendre le spectacle vivant accessible aux jeunes des collèges et des lycées en privilégiant les collèges et lycées éloignés de l'offre et de la pratique culturelle.

Pour répondre à ces enjeux, le parcours se décompose en trois temps :

- 6 heures d'intervention dans une discipline artistique encadré par les artistes des compagnies programmées
- Heures de visite guidée dans un lieu culturel
- Découverte de deux ou trois spectacles au cours de l'année accompagnée de bords de scène.

→ 2 à 4 parcours, soit une centaine d'élèves du secondaire.

### 3.3.4 Mix Mecs :

Dans le cadre de l'accueil des enfants au sein des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) de Gironde, sont développés des projets artistiques et culturels. Véritables outils de l'apprentissage de « soi », ces temps de création se révèlent extrêmement structurants pour les enfants. Ces projets sont initiés par le Département de la Gironde (Direction de la Protection de l'Enfance et de la Famille) et accompagnés de l'Iddac, son agence culturelle. Les formes d'expression sont nombreuses : théâtre, danse, vidéo, arts plastiques, musique... mais tous les projets sont menés durant l'année par des artistes accompagnants.

Pour la cinquième année consécutive, le Glob co-organise une journée de restitutions en présence de tous les participants. Cette journée, se développant à travers tous les espaces du Glob, prend la forme de spectacles et de déambulation à travers expositions, films, micro ateliers... C'est un moment important où chaque enfant voit son travail artistique mis en lumière et découvre d'autres pratiques.

→ En 2019, accueil de la 5ème édition des Mix Mecs qui réunira plus de 200 enfants, une dizaine d'artistes et environ 60 professionnels.

## 4 / RAYONNEMENT :

Pour être idéalement partagée et pour se nourrir, l'activité du lieu devra être rendue plus palpable encore bien au-delà des murs du théâtre. Ce mouvement du proche au lointain, du quartier de proximité à l'international, est inscrit dans l'histoire traversée depuis 20 ans. C'est dans cet échange d'idées, d'esthétiques, de façons de faire que de nouveaux équilibres s'inventent et se succèdent d'une saison à l'autre.

Cette capacité à rayonner sera un des moteurs de la mise en œuvre des objectifs du projet.

### 4.1 / A l'échelle de la Métropole :

La scène conventionnée participera à un meilleur équilibre entre les pôles culturels nord et sud de la ville. D'un hyper centre dominant, nous sommes passés au fil des années à une ville plus homogène, plus harmonieuse avec des quartiers apportant chacun une identité propre.

Le sud intramuros, quartier clairement identifié par la population, possédait jusque-là, avec une forte présence de nombreux acteurs culturels : TNBA, Meca, CDCN, Conservatoire, Beaux-arts, IJBA, Chahuts, ... un fort potentiel de programmation.

Le nord, éparpillé autour du bassin à flots en pleine mutation, peinait à trouver son identité. Les grands chantiers arrivant vers leur terme, un nouvel équilibre se profile : Cite du Vin, Musée de la mer, Base sous-marine, Cap sciences, Garage Moderne... La scène conventionnée apportera sa dynamique dans les arts vivants et contribuera ainsi à la circulation des œuvres et des populations en s'appuyant sur les nombreux liens de collaboration qui existent déjà.

Avec nos partenaires proches :

- TNBA : accueil des élèves de l'ESTBA sur des sessions de travail et sur des créations, échanges sur les équipes en création et coproduites par le Glob avec possibilités de reprise sur des séries au TNBA (Collectif Denisyak : *Sandre, SStockolm* ; Baptiste Amann : *Des Territoires*), complémentarité à co-construire dans l'accueil au niveau territorial des équipes de création sur les formes de moyenne taille au plateau.
- CDCN La Manufacture : nombreuses programmations concertées, liens autour d'éducation artistique, co-organisation de temps professionnels, participations au Festival Pouce, rencontres et échanges autour de l'accompagnement des compagnies émergentes
- Festival 30''30', Rencontre de la Forme Courte
- FAB : Festival International des Arts de Bordeaux Métropole

Nous proposerons à différents partenaires : TNBA, CDCN La Manufacture, Le Carré Les Colonnes, le Théâtre des 4 Saisons (Gradignan), La Boîte à jouer ..., de construire **un dispositif de dialogue renforcé** de rencontres (automne/hiver) afin d'étudier la possibilité d'accompagnement coordonné avec des artistes que nous souhaiterions soutenir lors de la saison à venir et de conforter la circulation des publics.

- Dans le champ de la médiation, participation aux ateliers d'échanges et de co-construction des pratiques : réunions Clip sur le grand quartier Bordeaux Maritime, commissions de la Communauté Jeune Public Girondine, séances de travail du Réseau Médiation de l'Iddac, Festival Lycéen de la Nouvelle Aquitaine.

## 4.2 / A l'échelle régionale et nationale :

**Mise en réseau et partenariat :** Une présence de l'équipe du Glob au sein du réseau professionnel permet à la fois une meilleure connaissance des équipes artistiques, de leur démarche et une meilleure concertation entre opérateurs pour consolider les parcours. Les rencontres professionnelles (Rida, GIA, ...) sont les temps nécessaires qui nous permettent de découvrir, de faire découvrir de nouvelles équipes et d'inventer de nouvelles circulations.

Cette ouverture pourra répondre à des objectifs différenciés du local au national et l'international.

- Enrichir le travail dynamique avec le territoire par la capacité du lieu et de son équipe à rencontrer, partager, inventer avec d'autres acteurs, d'autres partenaires d'horizon géographiques élargis.
- Accompagner les projets artistiques en création par un soutien de la circulation de ces projets et de notre capacité à en témoigner : présence dans des espaces de dialogues entre professionnels : RIDA, GIA (Groupe d'Intervention Artistique de l'Oara, Office Artistique Régional de la Nouvelle Aquitaine), journées professionnelles, participation aux commissions consultatives de la DRAC ...
- En partenariat avec l'Oara, imaginer et construire une circulation des créations sur des villes de la Nouvelle Aquitaine (Poitiers, Limoges, Bayonne, ...) ainsi qu'à l'échelle nationale. Réflexion en cours.
- Lors de la construction des co-productions des artistes sur lesquelles nous nous engagerons, recherche de convergences avec les scènes conventionnées de la Nouvelle Aquitaine dont le Gallia Théâtre à Saintes, la Mégisserie de Saint Junien, le Théâtre Ducourneau d'Agen, le Théâtre de Gascogne, Scène de Mont-de-Marsan, et au-delà : notamment Les Bambous, scène conventionnée de La Réunion.
- Poursuivre et développer les liens et les échanges avec des partenaires nationaux repérés : Théâtre Ouvert, les Francophonies, CCN Biarritz et bien d'autres selon projet.
- Echanger avec les lieux intermédiaires qui par leur nature militante, leur engagement, leur créativité forment un réseau de soutien et d'accompagnement pour de jeunes équipes : La Gare Mondiale de Bergerac, la Maison Maria Casarès d'Alloue, le Centre Intermonde de La Rochelle, la Maison des auteurs de Limoges...
- Afin d'élargir le regard sur le projet et de participer à une réflexion nationale sur les données sociales, politiques économiques, artistiques de son activité, le Glob, nouvelle scène conventionnée adhèrera à l'association des scènes conventionnées.

Sur les prochaines saisons :

Accompagnement conjoint de la jeune équipe « Du chien dans les dents » en lien avec la Gare Mondiale de Bergerac et la Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle Aquitaine, de la compagnie Polka en lien avec le Studio Théâtre de Vitry et la scène nationale du Mans, de la compagnie Auguste-Bienvenue en lien avec MC2A et le CDCN de la Termitière ; accueil de l'intégrale *DES TERRITOIRES Unplugged* de Baptiste Amann en lien avec Théâtre Ouvert et la Comédie de Reims, accueil de la nouvelle création de Yan Allegret « *Les enfants éblouis* » en partenariat avec la scène conventionnée « Les Bambous » de La Réunion.

## 4.3 / A l'échelle internationale :

### 4.3.1- Dans le champ théâtral

Dans cette nécessité d'échange entre les personnes qui est au cœur de notre projet, nous sommes sensibles au croisement des œuvres artistiques comme une tentative de construction d'un dialogue plus universel. La francophonie est, à ce titre, une valeur essentielle qui contribue à l'élaboration d'une culture nourrie d'un langage s'adressant au plus grand nombre. L'ouverture à la francophonie défend par nature les valeurs de fraternité et de tolérance qui contribuent à renforcer un dialogue social fluide.

Nous avons initié à l'automne 2017 une quatrième collection de Paysages Nomades dont un des objectifs est de faire découvrir des écritures francophones. Cette collection qui réunissait quatre auteurs d'origine francophone : Hakim Bah (Guinée), Luisa Campanile (Suisse), Guillaume Corbeil (Québec) et Sonia Ristic (Serbie) est destinée à être diffusée sur le territoire, mais également à être installée en écoute libre dans le hall du Glob et dans les espaces d'accueil de nos partenaires : Centres Sociaux, Médiathèques, ...

Cette création fut également l'occasion d'accueillir, en collaboration avec les Francophonies en Limousin et le Bottom Théâtre, deux stages d'écriture tout public, sur une durée d'une semaine, animés par des auteurs francophones. Ce furent Guillaume Corbeil et Olivier Sylvestre, tous les deux auteurs québécois.

Il s'agit là du tout début de la construction d'une piste que nous désirons explorer plus avant. Sur la durée du conventionnement, nous aurons à cœur de développer nos relations avec les Francophonies en Limousin, Théâtre Ouvert, Centre des dramaturgies contemporaines et La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, tous trois pôles référents d'une démarche francophone structurante.

Nos liens avec le Québec nous permettront également d'élargir la dynamique de notre démarche en y recherchant et créant de nouveaux partenariats.

### 4.3.2 - Dans le champ chorégraphique

Le Glob depuis 2010, s'est engagé dans des projets européens forts, relevant principalement du champ chorégraphique. Marquée par des siècles d'une histoire commune faite de conflits, de guerres et de déchirements, une Europe unie et bienveillante reste un projet fragile dans sa construction et sa stabilisation. Le spectacle vivant doit pouvoir prendre une part dans le partage des diversités et des richesses culturelles.

« Regard Croisé » réseau transfrontalier (Espagne / France – Nouvelle Région Aquitaine / Euskadi 2015/16/17). Ce réseau, initié par le Labo Ballet Malandain Biarritz, réunit des partenaires d'Aquitaine et d'Euskadi afin de favoriser les rencontres et échanges entre artistes chorégraphiques, dans une dimension transfrontalière. Une manifestation publique parcourant les territoires est organisée à chaque printemps.

« Dance Roads » : après avoir été initié par Tangente à Montréal, ce réseau est aujourd'hui formé d'un groupe de 8 partenaires européens : Mosaico Danza (Italie), Chapter (United Kingdom), CNDB (Roumanie), Studio Alta (République tchèque), SÍN Arts and Cultural Centre (Hongrie), National Palace of Culture (Bulgarie), et le Glob. Sous forme de biennale, ces échanges visent à créer les conditions de rencontres, de découverte, de mise en commun des pratiques de chacun, avec une mise en circulation d'œuvres et d'aides au développement du parcours professionnel de jeunes artistes chorégraphes. La candidature, finalement non retenue à un projet européen à grande échelle en 2017 et 2018, conduit maintenant le réseau à réfléchir à un nouveau mode d'action.

Le Glob s'appuiera sur cet existant pour continuer à développer cette dynamique et construire des projets en synergie avec différentes structures partenaires.

Nous participerons aux rencontres, plateformes européennes et internationales, soucieux de développer ces valeurs d'humanisme et d'accompagner la jeune création.

L'accueil en mars 2019 du projet « Engagement Féminin », né au Centre de Développement chorégraphique La Termitière de Ouagadougou, porté par la Cie Auguste Bienvenue est un signe fort de cet engagement.

## *ANNEXES :*

Annexe 1 : Le statut juridique du Glob

Annexe 2 : Caractéristiques du personnel

Annexe 3 : Le bâtiment

Annexe 4 : Les fondations

Annexe 5 : Les partenaires éducatifs, sociaux et culturels sur les 3 dernières saisons

Annexe 6 : Contexte et éléments financiers

Annexe 7 : Délibération de l'Assemblée Générale validant la demande d'attribution de l'appellation

# *ANNEXE 1 / LE STATUT JURIDIQUE DU GLOB ET SON EVOLUTION*

La SCOP Glob Théâtre, immatriculée le 21 avril 2010 au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux, est issue de la transformation de l'association Glob Théâtre, intervenue par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 05 mars 2010.

## **Mode de gouvernance d'une Scop :**

### 1- Le rôle du gérant :

Dans une SCOP, le gérant est nécessairement un associé salarié. Il est le représentant légal de l'entreprise.

Il anime l'Assemblée générale des coopérateurs, ou le principe fondamental est une personne = 1 voix quel que soit le capital détenu.

Il met en œuvre des procédures de communication interne et externe nécessaire au fonctionnement de la coopérative.

Il garantit la participation de sa SCOP aux instances et activités du mouvement coopératif.

### 2- Réunion des associés :

La SCOP réunit au moins une fois par trimestre les associés pour des réunions de concertation sur l'évolution du projet.

### 3- Assemblée générale :

Au moins une Assemblée générale annuelle pour arrêter les comptes de l'année N-1 et présenter les perspectives et prévisionnels de l'année N et N+1.

## **La SCOP Glob :**

La SCOP a élu initialement Mr Bruno LECOMTE comme gérant qui a exercé son mandat du 10 avril 2010 jusqu'au 04 juillet 2017.

Depuis cette date, Madame Monique Garcia a été élue gérante.

La gérante et les associés :

- Ils définissent et conduisent la stratégie globale de l'entreprise.
- Ils assurent le pilotage financier.
- Ils organisent et gèrent les ressources humaines.

Au sein du Glob Théâtre, la fonction de gérant est une fonction non rémunérée.

La SCOP Glob est constituée à ce jour de :

3 associés salariés en CDI qui détiennent plus de 50% du capital :

Madame GARCIA directrice,

Mr LECOMTE co- directeur,

Mr CIUTAT directeur technique.

1 associé extérieur, minoritaire en capital : L'iddac : Institut Départemental de Développement artistique et culturel.

Le capital de la SCOP est un capital variable. Il évolue : soit par souscription volontaire, soit par prélèvement de 2% du brut, sur le salaire des salariés associés. Ce prélèvement est obligatoire par décision statutaire jusqu'à la détention par le salarié de au moins 5000€ de capital.

Le capital initial de La SCOP était 1600€. Il est au 31 /12 /17 de 30 020€ réparti en 1501 parts de 20€.

### **Evolution en SCIC :**

La SCOP Glob envisage d'évoluer vers une structure administrative de SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

Cette évolution est envisagée dans le contexte suivant :

- Achat par la SCOP du Bâtiment Glob Théâtre en août 2018.
- Travaux de réhabilitation et augmentation de la capacité d'accueil public envisagé pour 2020.
- Possibilité d'ouvrir la gouvernance à nos partenaire publics et partenaires privés ainsi qu'aux bénéficiaires du projet.

### **La SCIC :**

La Scic est une nouvelle forme de coopérative qui concrétise l'avènement en France de la coopération en multi sociétariat, permettant d'associer et faire travailler ensemble des personnes physiques et morales qui ont un rapport de nature diverse avec l'activité : salariés, usagers, financeurs, bénévoles, etc... Ces personnes peuvent être associées au capital de la coopérative, et regroupées, si besoin, en collègues.

### **Associés de la SCIC :**

Les associés sont des personnes physiques ou morales qui ont un intérêt suffisant dans le projet de la Scic, qu'il soit économique et sociétal, pour souhaiter participer aux décisions d'orientation, en partageant le risque de l'entreprise.

Pour devenir associé, il faut souscrire au moins une part sociale dans la coopérative. Le montant d'une part est fixé par les statuts de la Scic.

Les catégories d'associés bénéficiaires ainsi que celle d'associés salariés doivent être obligatoirement représentées dans la Scic. Au moins une autre catégorie doit être présente, en fonction du projet porté par la Scic (collectivités locales, financeurs, etc...). Le nombre minimum de catégories est donc de trois, la loi ne fixe pas de maximum.

# ANNEXE 2 / CARACTERISTIQUES DU PERSONNEL

## Effectifs en 2017

	5.40 Equivalents temps plein dont	
1.25 ETP artistiques	20 femmes	3.35 ETP permanents
2.50 ETP administratifs	19 hommes	2.05 ETP intermittents
1.65 ETP techniques		

**L'équipe du Glob Théâtre est composée de :**

**Monique Garcia**, directrice à temps plein (CDI)

**Bruno Lecomte**, directeur à mi-temps (CDI retraite progressive jusqu'au 31/12/2019)

**Anne Berger**, directrice de production intermittente (700 heures en 2017)

**Anne Latournerie**, comptable (emploi mutualisé avec les compagnies Ouvre le Chien, du Soleil bleu, Hors-Série et des Marches de l'Été – 1 jour / semaine)

**Charline Gasrel**, chargée de l'action culturelle et de la médiation à temps plein (CDD 24 mois)

**Marina Djaou**, secrétaire / relations avec le public à 24h / semaine (Contrat d'avenir 24 mois)

**Pierre Planchenault**, photographe / chargé de communication (prestataire 2 jours / semaine)

**Stéphanie Pichon**, journaliste en charge des rédactionnels (prestataire)

**Hugo Lebrun**, attaché de presse (prestataire 2 jours / mois)

**Jean-François Ciutat**, directeur technique à temps plein (CDI créé en juin 18 avec l'aide du FONPEPS)

**Didier Lanzeray**, régisseur général intermittent (650 heures en 2017)

**Djahida Saidi**, agent d'entretien en CDII (7h / semaine)

Ainsi que :

des artistes intermittents salariés sur les productions du Théâtre (800 heures en 2017)

des régisseurs intermittents participant aux montages, démontages des spectacles accueillis et aux tournées des productions (818 heures en 2017)

quelques vacataires pour la distribution des programmes et des flyers

3 volontaires de services civiques participant au développement d'actions nouvelles à destination des publics

### **Principales évolutions envisagées sur les 4 prochaines années :**

Afin de renforcer le pôle action culturelle / médiation :

- Passage à temps plein de Marina Djaou, secrétaire / relations avec le public à compter du 1/01/2019

Afin de soutenir l'équipe administrative et préparer le départ à la retraite de Bruno Lecomte le 31/12/2019 :

- Embauche d'un assistant administratif à mi-temps au 1<sup>er</sup> janvier 2019
- Embauche de Anne Berger, directrice de production intermittente, en CDI à temps plein, avec l'aide du FONPEPS, à compter du 1/01/2020

Afin de structurer le pôle communication et libérer du temps aux dirigeants pour mieux circuler sur le territoire régional et national :

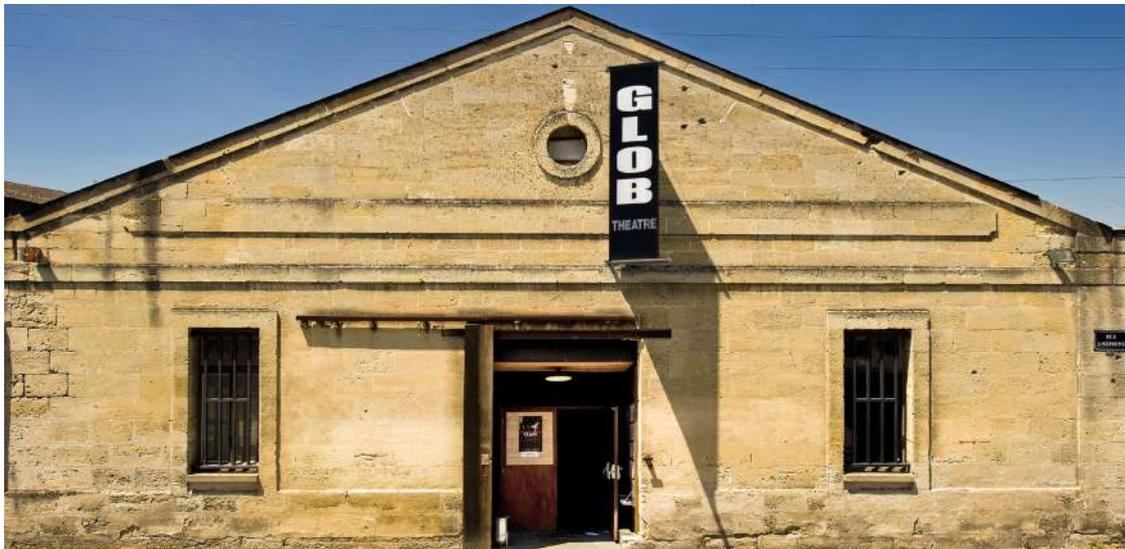
- Embauche d'un. e chargé.e de communication à temps plein à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019

# ANNEXE 3 / LE BÂTIMENT

## 3.1 L'EXISTANT :

A mi-chemin entre les Bassins à Flots et le quartier des Chartrons, le Glob Théâtre a trouvé sa place dans un quartier en pleine redynamisation urbaine. En transformant une ancienne faïencerie en lieu de fabrique artistique, le Glob fut d'ailleurs l'un des éléments qui contribua à cette évolution.

Bois, pierre, métal... la chaleur des matériaux participe à la création d'un espace à la fois accueillant et atypique autant pour les artistes que pour les spectateurs. Les premiers travaux de réhabilitation effectués en 1998 ont permis d'en faire un outil complet qui s'étend sur une surface de 1000 m<sup>2</sup>, tout en conservant une totale modularité des espaces afin de rester accessible à différentes scénographies.



Le Glob dispose d'un **hall d'accueil** avec un grand bar et une mezzanine équipée d'une cuisine, ouvert tous les soirs de représentation et en accès libre pour les équipes. Ce sont des espaces de convivialité qui permettent aux artistes et aux spectateurs de se retrouver autour d'un verre, de prendre des repas en commun, d'organiser des lectures, des expositions, des mini-concerts, des impromptus artistiques, des banquets réunissant compagnies et spectateurs, des pots de première...



**Le plateau principal** du Glob est un plancher suspendu sur balles de tennis qui permet une belle qualité de travail pour les équipes chorégraphiques. Ses dimensions sont de : 10 m d'ouverture sur 9 m de profondeur avec d'importants dégagements à Cour et à Jardin. Il est également équipé de loges et d'une douche. Le gradin capable d'accueillir jusqu'à 114 personnes en frontal, est démontable et modulable. Il peut donc être installé en bi ou tri- frontal pour s'adapter aux scénographies des projets. Cet espace de représentation, d'environ 300 m<sup>2</sup>, peut également être utilisé nu pour des spectacles déambulatoires.

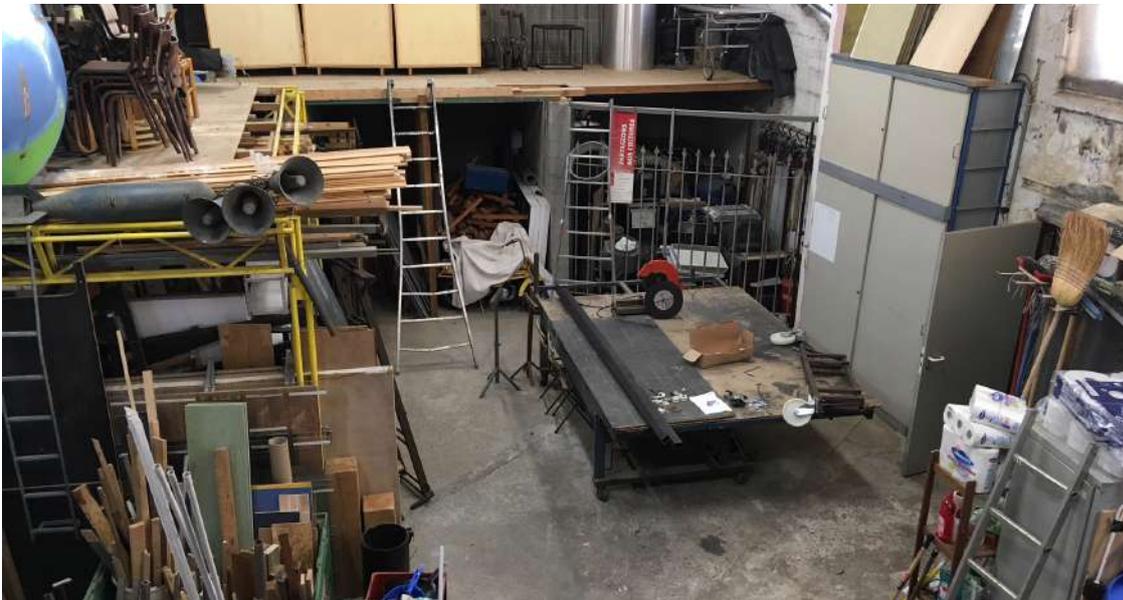


Le Glob possède **un studio de travail** de 110 m2 avec un plancher également sur balles de tennis, une loge avec douche et un studio d'enregistrement.

Cet espace, pouvant accueillir 49 personnes est dédié aux temps de répétitions, de recherches, aux sorties de résidence, aux lectures et aux formes spectaculaires intimistes.



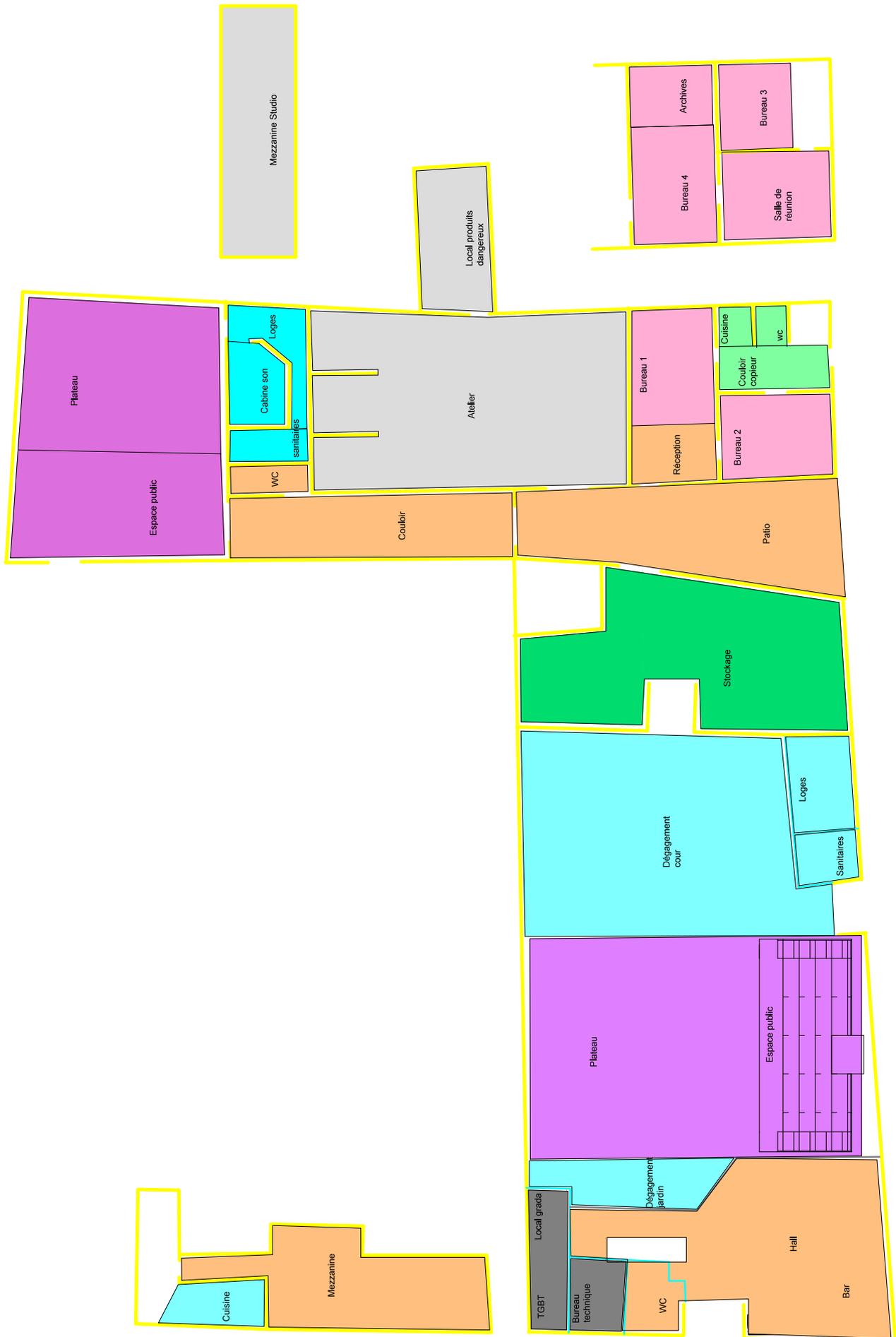
**Les locaux techniques** attenants sont composés d'un local de stockage ainsi que d'un atelier de construction de décors.



**Un patio** donnant directement sur le studio permet également l'accueil des spectateurs lors de spectacles itinérants dans le Glob.

Enfin, **un espace bureau** d'environ 120 m2 sur deux niveaux permet le travail de l'équipe administrative.





### 3.2 L'ACHAT

Durant près de 25 ans, nous avons loué notre bâtiment à un propriétaire privé.

Début mars 2018, nous avons reçu par voie d'huissier un acte nous informant qu'une promesse de vente avait été signée entre notre propriétaire et un promoteur et que nous disposions d'un mois pour exercer le droit de préemption dont nous bénéficions en tant que locataire.

Nous sommes parvenus, grâce à un soutien fort de la ville de Bordeaux, à réunir les conditions nous permettant d'acheter le Glob :

- o Une subvention d'investissement exceptionnelle de la ville de bordeaux à hauteur de 500 000 euros
- o Un prêt bancaire sur 20 ans contracté par la SCOP auprès de notre banque le CMSO à hauteur de 250 000 euros.

C'est la fin d'une période d'insécurité sur notre outil de travail qui nous permet de construire un avenir stabilisé et qui se verra encore confortée par la transformation de notre SCOP en SCIC et l'arrivée de tutelles partenaires au sein d'un des collèges. (Voir annexe statut juridique)

### 3.3 LA RESTRUCTURATION

La construction de ce programme d'actions a pris en compte la nécessaire restructuration architecturale du bâtiment.

Outre d'obligatoires interventions sur la toiture et les ouvertures qui permettront le bénéfice d'une dépense énergétique économe et maîtrisée et d'une isolation phonique satisfaisante, ces travaux interviennent pour renforcer plusieurs de nos objectifs.

- o Dans ce quartier, actuellement secoué par une véritable réorganisation de tous ses repères avec l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux habitants, avec la construction très rapide de nombreux bâtiments d'habitation, la présence physiquement affirmée d'un théâtre dans ce territoire sera un des point d'ancrage de cette nouvelle vie relationnelle collective qu'il va nous falloir écrire ensemble.
- o Une restructuration de la façade du Glob en travaillant sur ses ouvertures offrira, dès l'approche, l'image d'un lieu plus accueillant
- o La réfection de la toiture permettra le rehaussement du grille d'implantation lumière et créera donc ainsi des conditions de création (et notamment lumière) en cohérence avec les autres équipement nationaux
- o Le doublement de la jauge (actuellement de 110 places) donnera à notre modèle économique un souffle important.
- o Le remodelage des espaces (accueil, salle) permettra une plus grande flexibilité dans nos activités et dans l'utilisation concomitante de l'espace d'accueil et du plateau.

## ANNEXE 4 / LES FONDATIONS

Hiver 95, une compagnie d'Aquitaine, le Théâtre à Coulisses, loue une ancienne scierie dans les quartiers Nord de Bordeaux pour y installer la scénographie d'un spectacle en chantier qui se jouera lors d'une des dernières éditions du Festival Sigma.

Le besoin d'un outil de travail était vital et les premiers échos des répétitions résonnèrent alors dans ce lieu qui, très vite, sera baptisé le Glob.

*G.L.O.B. un monde vaste, ouvert qui éveille  
notre curiosité à aller vers l'inconnu, vers  
une humanité à découvrir encore et encore...  
G.L.O.B. l'œil, curieux, qui voit, scrute et explore...  
G.L.O.B. le halo lumineux du réverbère  
qui nous guide dans la pénombre...  
G.L.O.B. enfin, la référence historique à ce théâtre  
engagé, politique et irrévérencieux...  
L'espièglerie avait permis alors que les initiales des  
patronymes des fondateurs écrivent : G.L.O.B*

Dès l'année suivante, le Glob s'ouvre aux autres compagnies de la région. L'élan est impulsé : **un lieu tenu par des artistes** qui, nourris par des années de répétitions et de tournées, auront à cœur de développer un projet d'accueil au plus proche et à l'**écoute des besoins artistiques des équipes** avec entre autres la mise à disposition d'outils et d'espaces de dialogue, des temps de répétitions conséquents et des séries longues de représentations, comme étant l'indispensable prolongation du travail de répétition.

Une deuxième évidence viendra aussitôt consolider notre activité : **la nécessaire rencontre entre spectateurs et artistes**. Débute alors un travail de médiation et de transmission conçu au plus près des créations accueillies.

Nous posons alors les bases de ce qui structure actuellement notre projet :

1. Priorité aux créations, au renouvellement des écritures théâtrales et chorégraphiques
2. Paroles aux auteurs dramatiques contemporains
3. Enjeu de la pluridisciplinarité comme facteur de questionnement et de circulation des paroles.
4. Attention particulière aux jeunes équipes
5. Rendez-vous singuliers dans et hors les murs

6. Séries de représentations longues comme outil nécessaire permettant de prolonger et d'approfondir, en lien avec les publics, la force artistique des propositions et la mise en place de rencontres, temps de médiation qui sont autant de clés de lecture permettant un dialogue fort entre artistes et populations.

7. Mise en place d'accompagnements spécifiques : artistes associés, Pépinière Soleil bleu & Glob Théâtre

8. Convivialité du lieu, rencontres et échanges pour susciter la curiosité et l'appétit de la découverte. Un lieu pensé comme un espace de vie et de paroles, ouvert sur la ville.

9. Inscription dans un réseau professionnel national et international

Au fil des années, l'équipe a toujours prêté une attention particulière à l'entretien et à l'amélioration du bâtiment, le faisant évoluer grâce aux soutiens des tutelles lors de tranches de travaux conséquentes. Une étape importante vient d'être franchie en aout 18. Grâce à une subvention d'investissement exceptionnelle allouée par la ville de la ville, la Scop Glob a pu se rendre propriétaire du bâtiment, sécurisant ainsi l'activité du théâtre pour les décennies à venir.

*Le Glob en quelques chiffres :*

Depuis 2010 :	En 2018 :
128 compagnies accueillies en représentation	13 compagnies accueillies en représentation
105 compagnies accueillies en résidence	8 compagnies accueillies en résidence
681 représentations	73 représentations
968 jours de résidence	68 jours de résidence
67 sorties de résidence	5 sorties de résidence
54 438 spectateurs	3 057 spectateurs (de janvier à juin)

# *ANNEXE 5 / PARTENAIRES EDUCATIFS, SOCIAUX ET CULTURELS SUR LES 3 DERNIERES SAISONS*

## *ECOLES ELEMENTAIRES :*

Ecole de Barsac, Bordeaux  
Ecole du Grand Parc, Bordeaux  
Ecole Dupaty, Bordeaux  
Ecole Pierre Castaing, Pessac  
Ecole Ste Marie Bastide, Bordeaux  
Ecole Lafon Feline, Le Bouscat  
Ecole du Centre, Le Bouscat  
Ecole du Mirail, Bordeaux  
Ecole Jeanne d'Arc, Pessac  
Ecole Stendhal, Bordeaux  
Ecole Stendhal, Bordeaux  
Ecole Somme, Bordeaux  
Ecole Jules Michelet, Cenon  
Ecole St Leger de Balson, St Leger de Balson  
Ecole Flornoy, Bordeaux  
Ecole Schweitzer, Bordeaux  
Ecole Théodore Monod, Sadirac  
Ecole St Bruno, Bordeaux  
Ecole Camille Maumeey, Cenon  
Ecole Marcelin Berthelot, Mérignac  
Ecole Jean Jacques Sempé, Bordeaux  
Ecole Charles Martin, Bordeaux  
Ecole Jules Ferry, Bordeaux  
Ecole La Reney, Blanquefort  
Ecole Lavignolle, Salles  
Ecole Montgolfier, Bordeaux

## *COLLEGES :*

Collège Jacques Ellul, Bordeaux  
Collège Massé, Ambarès et Lagrave  
Collège Paul Esquinance, La Réole  
Collège Cassignol, Bordeaux  
Collège Cantelande, Cestas  
Collège Edouard Vaillant, Bordeaux  
Collège Clysthène, Bordeaux

## *LYCEES :*

Lycée Camille Jullian, Bordeaux  
Lycée Hôtelier de Gascogne  
Lycée de la Mer, Gujan-Mestras  
Lycée de Graves, Gradignan  
Lycée du Mirail, Bordeaux  
Lycée Elie Faure, Lormont  
Lycée Magendie, Bordeaux  
Lycée Montesquieu, Bordeaux  
Lycée Professionnel Jacques Brel, Lormont  
Lycée Toulouse Lautrec, Bordeaux  
Lycée St Louis, Bordeaux  
Lycée Saintonge, Bordeaux  
Lycée François Mauriac, Bordeaux  
Lycée Brémontier, Bordeaux  
Lycée Daguin, Mérignac  
Lycée Marcel Dassault, Mérignac  
Lycée Montaigne, Bordeaux

Lycée Anatole de Monzie, Bazas  
Lycée Pape Clément, Pessac  
Lycée St Joseph de Tivoli, Bordeaux

### *ETABLISSEMENTS SOCIAUX :*

CEDEF - Pouponnière  
COS Quancard, Villenave D'Ornon  
CRFP DON BOSCO  
Dispositif expérimental Parempuyre  
Foyer Eclaircie  
Foyer François constant  
Foyer RABA  
HOME de Mazères  
Institut DON BOSCO  
MDSI du Bouscat  
MECS COS Quancard  
MECS D.Savio / Groupe PREVERT  
MECS D.Savio / Groupe ROSA PARKS  
MECS Ermitage LAMOUREOUS  
MECS François Constant (De Gaulle)  
MECS François Constant (Tourny)  
MECS Gradignan - projet Douze films  
MECS Gradignan - projet passage à l'art  
MECS Marie de Luze Bordeaux  
MECS Montméjean - Bordeaux Bastide  
MECS Moulleau  
MECS Pouget - Internat + chambre en ville  
MECS Robert Pouget Sham  
MECS Saint Joseph  
MECS ST JOSEPH - PODENSAC / Langon  
MESC Ermitage, Pian Medoc

SEPAJ CENON - Restaurant d'application  
SHM Bordeaux

### *ORGANISMES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :*

PESMD, Bordeaux Aquitaine  
Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud  
ESTBA  
Jeune Ballet d'Aquitaine  
IUT BX Montaigne  
Université de Bordeaux Montaigne  
Cours Florent  
Formation Révolution  
Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation  
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux  
L'Institut Supérieur des Arts Appliqués  
ICART - Ecole de Médiation Culturelle et Marché de l'Art  
Sciences Po Bordeaux

### *CENTRES SOCIAUX ET D'ANIMATION :*

GP Intencité, Bordeaux  
Centre Social Bordeaux Nord  
ARI ASAIS  
Centre d'animation du Grand Parc, Bordeaux  
L'espace de vie social Chantelude  
Union St Jean  
Centre d'Animation Monséjour, Bordeaux  
Centre d'Animation Argonne, Bordeaux  
Centre d'Animation Ginko, Bordeaux

## *ASSOCIATIONS :*

ALIFS

Bordonor

CAES

Cultures du cœur

L'Amicale des Locataires du Port de la Lune

Le Collectif H'Nord

Le Kfé des familles

Les petits écrivains

Maison de l'Europe

Mom Bordeaux

Mouvement du 8 OCT

On Sort

Ricochet Sonore

Festival Trente Trente

IDDAC

Institut Cervantes

Institut Français

L'atelier des marches

L'Avant-Scène, Scène Conventionnée de Cognac

L'Escale du livre

La Boite à Jouer

La Fundicion de Bilbao, Espagne

Le Performance

Les Eclats de la Rochelle

Les Francophonies

Musée des Beaux-Arts

OARA

TNBA

## *PARTENAIRES CULTURELS :*

ALCA

Artothèque de Pessac

Bottom Théâtre

CAPC

CCN Biarritz

CDCN La Manufacture

Compagnie du Soleil bleu

Compagnie Ouvre le chien

Culture et Santé Aquitaine

EAT

FAB

FACTS Festival Arts et Sciences de l'Université de Bordeaux

Festival Jeune Public Pouce

## *BIBLIOTHEQUES :*

Bibliothèque de Bacalan, Bordeaux

Bibliothèque Flora Tristan, Bordeaux

## *LIBRAIRIES :*

Mollat

Machine à Lire

Comptines

Books on The Move

## *FONDATIIONS :*

Institut Bergonié

# *ANNEXE 6 / CONTEXTE ET ELEMENTS FINANCIERS*

## **Eléments de compréhension budgétaire :**

Les choix artistiques défendus ont un impact fort sur le modèle économique du Glob Théâtre : séries de représentations, coproductions ou accompagnement de créations, présence dans l'espace public, accueil de spectacles jeune public et importants dispositifs de médiation nécessitent un budget artistique solide.

Le soutien croissant apporté au théâtre par ses 4 financeurs publics (Ville, Etat, Région, Département) ces dernières années a permis d'aller vers un équilibre financier et la construction des marges nécessaires à son activité. L'équipe des 4 fondateurs a pu être rejointe par de jeunes professionnels à même d'accompagner le théâtre dans ses perspectives de développement territorial et national.

Grâce au FONPEPS du Ministère de la Culture, le directeur technique, jusque-là intermittent, a été engagé en CDI en juin 18. Des techniciens intermittents fidèles et compétents l'accompagnent pour accueillir au mieux les équipes au plateau et au studio. Dans une dynamique de transmission, l'équipe accueille chaque saison un groupe de 2 ou 3 jeunes volontaires de service civique venus s'initier à l'engagement citoyen au sein du théâtre.

Le poste Communication - encore fragile – est à cette heure réparti entre 3 prestataires. Il est urgent d'en revoir la structuration et de le consolider pour ne pas passer à côté des enjeux forts portés par les équipes en création et afin d'accompagner au mieux les séries de représentations. Il conviendrait également de renforcer et pérenniser le poste de la salariée en charge de l'accueil / billetterie actuellement en contrat aidé sur 24h/ semaine.

L'achat du bâtiment, en août 2018, rendu possible grâce à une subvention exceptionnelle de la Ville de Bordeaux d'un montant de 500 000 € et à un emprunt de 250 000 € souscrit par la SCOP auprès du Crédit Mutuel a permis de sécuriser l'avenir du théâtre et sa relation à un quartier en pleine croissance. Le coût occasionné par cet investissement peut être estimé à 28 000 € / an ; soit légèrement moins que le montant du loyer réglé depuis 20 ans à la propriétaire (32 000 € / an). Il devrait être revu à la baisse après les travaux de réhabilitation du bâtiment.

Le théâtre accueille à ce jour une quinzaine de spectacles par an. Les contraintes budgétaires et techniques actuelles l'obligent à se restreindre à la programmation de petites formes et à limiter au maximum les frais annexes. Le soutien des agences départementales (IDDAC et OARA) rend possible chaque saison de nombreuses séries de représentations mais il ne saurait suffire à nourrir l'autonomie financière du théâtre. La marge artistique croissante qu'il conviendra de dégager dans les prochaines années devra permettre de s'ouvrir à des formes moyennes, en meilleure complémentarité avec les autres équipements métropolitains, et d'augmenter le nombre de compagnies issues de la Grande Région ou du territoire national.

De même, pour occuper pleinement ses fonctions de lieu partenaire et remplir correctement les attendus du Ministère auprès des scènes conventionnées, le Théâtre devra augmenter le montant de ses apports en

coproduction. Des 3 000 € apportés aujourd'hui à un ou deux projets par an, il conviendra d'accompagner au minimum 2 ou 3 coproductions à 10 000 € / an. Les résidences elles aussi devront être systématiquement financées.

Pour consolider son équilibre financier, pérenniser une équipe professionnelle compétente et dégager une marge artistique permettant de mener à bien ce programme d'actions dans le cadre du cahier des charges d'une scène conventionnée, le Glob aura besoin-d'un soutien structurant de ses tutelles dans les prochaines années. Sa dépendance aux financements publics restera toutefois modérée (74% en 2022) et son modèle économique vertueux (+ 55% de recettes propres et + 37% de budget artistique à prévoir en 4 ans). Le nombre de spectateurs sera lui en croissance exponentielle grâce à l'augmentation de jauge et au travail de son équipe de médiation (10 500 spectateurs attendus en 2022 contre 7 000 en 2018).

## Glob Théâtre

### Budgets prévisionnels 2019 - 2022

CHARGES DU LIEU ORDRE DE MARCHE	2019	2020	2021	2022
<b>60- Achats</b>				
Eau, Edf, Fournitures				
<b>Total Achats</b>	21 156 €	19 003 €	18 878 €	19 271 €
<b>61- Services extérieurs</b>				
Loyer, locations matériel, entretien, assurance				
<b>Total Services extérieurs</b>	20 208 €	17 699 €	17 945 €	18 795 €
<b>62- Autres services extérieurs</b>				
Personnel extérieur, honoraires, téléphone, services bancaires				
<b>Total autres services extérieurs</b>	30 903 €	25 026 €	21 405 €	21 577 €
<b>63- Impôts et taxes</b>				
taxe sur les salaires, taxe apprentissage, formation continue				
<b>Total impôts et taxes</b>	4 576 €	6 342 €	5 712 €	6 170 €
<b>64- Charges de personnel</b>				
Personnel permanent, charges patronales, indemnités service civique direction, direction technique, secrétaire, personnel d'entretien temps partiel				
<b>Total charges de personnel</b>	159 675 €	186 843 €	190 578 €	208 157 €
<b>66- Charges financières</b>				
intérêts emprunt				
<b>Total charges financières</b>	4 189 €	3 929 €	6 348 €	6 166 €
<b>68- Dotations aux amortissements et provisions</b>				
<b>Total dotations aux amortissements</b>	47 451 €	40 725 €	77 380 €	77 325 €
<b>TOTAL</b>	<b>288 158 €</b>	<b>299 566 €</b>	<b>338 245 €</b>	<b>357 461 €</b>

CHARGES LIEES AU PROJET ARTISTIQUE	2019	2020	2021	2022
<b>60- Achats</b>				
Coproductions, achats de spectacles, achats bar, matériel régie				
Coproductions	25 000 €	30 000 €	36 000 €	41 960 €
Aides à la résidence (hors ++)	10 924 €	12 992 €	12 992 €	12 992 €
Achats de spectacles (hors ++)	98 989 €	99 030 €	100 932 €	100 976 €
Frais annexes transport / déplacements	9 991 €	10 210 €	10 335 €	10 555 €
Frais annexes repas	6 014 €	6 014 €	6 114 €	6 256 €
Hébergement compagnies accueillies	11 042 €	11 074 €	11 091 €	11 302 €
Achats bar avant et après représentations	2 650 €	2 871 €	3 871 €	4 000 €
Frais de régie liés aux spectacles accueillis	3 000 €	2 010 €	3 010 €	3 010 €
Coréalizations - reversement de billetterie	120 €	240 €	360 €	480 €
Achat de places de spectacle	306 €	306 €	306 €	306 €
<b>Total Achats</b>	<b>168 036 €</b>	<b>174 747 €</b>	<b>185 011 €</b>	<b>191 837 €</b>
<b>61- Services extérieurs</b>				
location véhicules, matériel régie				
<b>Total Services extérieurs</b>	11 560 €	16 061 €	12 061 €	11 561 €
<b>62- Autres services extérieurs</b>				
Personnel extérieur, Impressions, déplacements, mission, réception Graphiste, comptable				
<b>Total autres services extérieurs</b>	36 867 €	39 867 €	42 867 €	44 367 €
<b>64- charges de personnel</b>				
salaires CDD, intermittents, charges patronales Direction de production, chargé de communication de relations publiques, artistes et techniciens interm				
<b>Total charges de personnel</b>	134 227 €	131 351 €	147 160 €	140 112 €
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>				
droits auteur, droits voisins				
<b>Total autres charges de gestion courante</b>	14 949 €	12 137 €	18 477 €	15 229 €
<b>TOTAL</b>	<b>365 638 €</b>	<b>374 163 €</b>	<b>405 577 €</b>	<b>403 106 €</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>653 797 €</b>	<b>673 730 €</b>	<b>743 822 €</b>	<b>760 567 €</b>
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

## Glob Théâtre

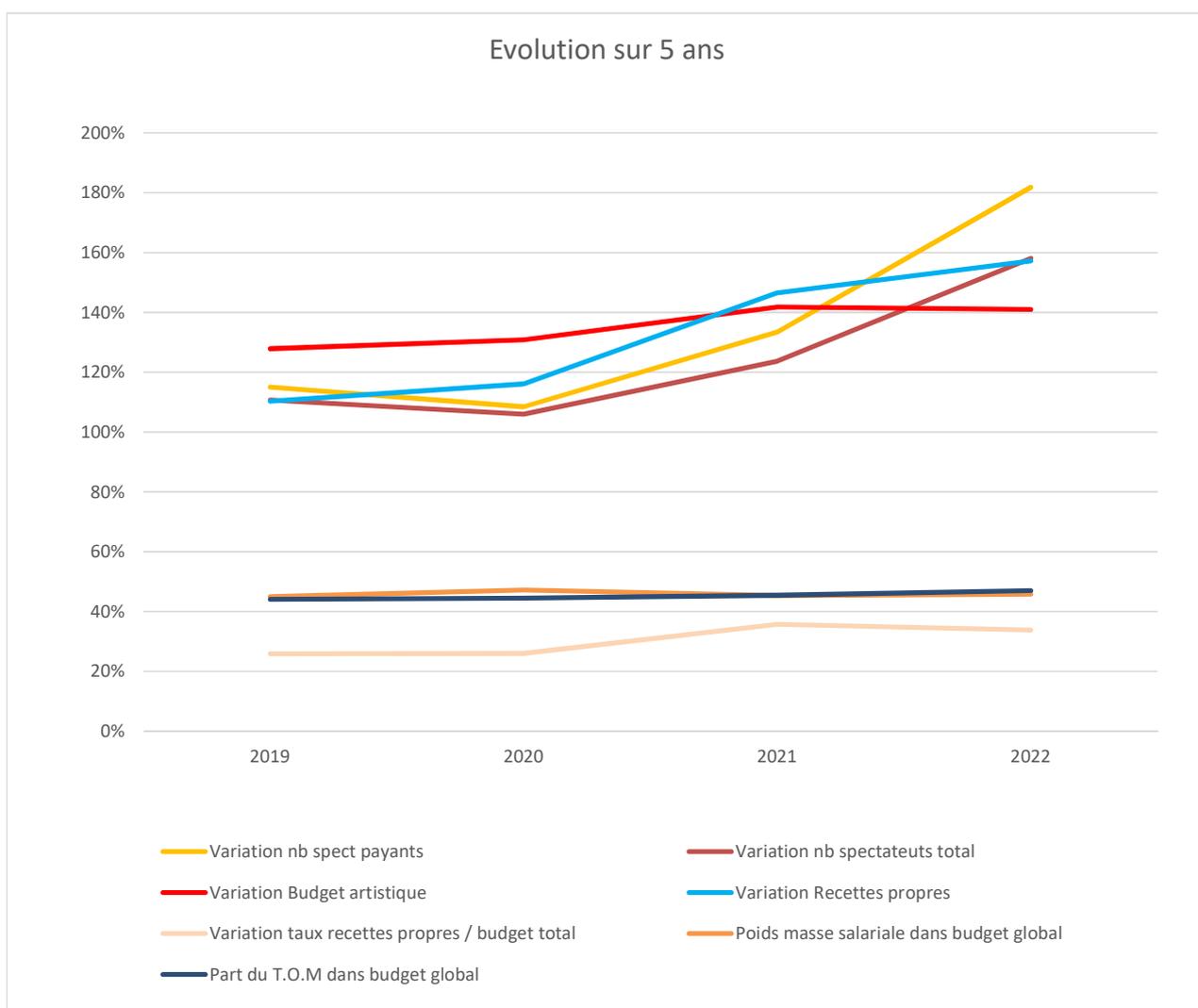
### Budgets prévisionnels 2019 - 2022

PRODUITS NON AFFECTES		2019	2020	2021	2022
<b>74- Subventions de fonctionnement</b>					
	DRAC Nouvelle Aquitaine	91 000 €	91 000 €	91 000 €	96 000 €
	Région Nouvelle Aquitaine	96 500 €	96 500 €	96 500 €	101 500 €
	Conseil départemental Gironde	75 000 €	75 000 €	75 000 €	80 000 €
	Ville de Bordeaux	150 000 €	150 000 €	150 000 €	155 000 €
	Aide Service civique	2 400 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €
	Aides à l'emploi ASP	11 256 €	9 771 €	0 €	10 200 €
	FONPEPS	8 833 €	16 833 €	12 833 €	7 667 €
<b>Total subventions de fonctionnement</b>		<b>434 989 €</b>	<b>441 504 €</b>	<b>427 734 €</b>	<b>452 767 €</b>
<b>76- Produits financiers</b>					- €
<b>Total produits financiers</b>		<b>350 €</b>	<b>350 €</b>	<b>350 €</b>	<b>350 €</b>
<b>77- Produits exceptionnels</b>					
Quote-part subvention équipement, APD					
<b>Total produits exceptionnels</b>		<b>30 169 €</b>	<b>28 613 €</b>	<b>59 350 €</b>	<b>59 076 €</b>
Reprise provisions					
<b>Total reprise provisions</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>21 387 €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>465 508 €</b>	<b>470 468 €</b>	<b>508 820 €</b>	<b>512 193 €</b>
PRODUITS LIES A L'ACTIVITE		2019	2020	2021	2022
<b>70- Vente de produits finis, prestations de services</b>					
Billetterie, recettes bar, coréalizations, cessions des productions					
<b>Total Vente de produits finis, prestations de services</b>		<b>138 989 €</b>	<b>146 280 €</b>	<b>184 721 €</b>	<b>198 075 €</b>
<b>74- Subventions affectées</b>					
	Onda	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
	DRAC action de territoire	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
	DRAC enseignement	8 300 €	8 300 €	8 300 €	8 300 €
	Aides à la création ou à la production	3 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
	Ville de Bordeaux DSU	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €
	reprise fonds dédiés	- €	6 681 €	- €	- €
<b>Total subventions affectées</b>		<b>49 300 €</b>	<b>56 981 €</b>	<b>50 300 €</b>	<b>50 300 €</b>
<b>79- Tranfert de charges</b>				- €	
<b>Total transfert de charges</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>188 289 €</b>	<b>203 261 €</b>	<b>235 021 €</b>	<b>248 375 €</b>
				0	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>653 797 €</b>	<b>673 729 €</b>	<b>743 841 €</b>	<b>760 567 €</b>
<b>RESTE A FINANCER</b>		<b>0 €</b>	<b>-0 €</b>	<b>-0 €</b>	<b>0 €</b>

	2019	2020	2021	2022
<b>Nb de spectateurs payants attendus</b>	4 700	4 430	5 450	7 426
<b>Nb de spectateurs total</b>	7 640	7 316	8 540	10 911
<b>Variation nb spect payants</b>	115%	108%	133%	182%
<b>Variation nb spectateurs total</b>	111%	106%	124%	158%
<b>Variation Budget artistique</b>	128%	131%	142%	141%
<b>Variation Recettes propres</b>	110%	116%	147%	157%
<b>Variation taux recettes propres / budget total</b>	26%	26%	36%	34%
<b>Poids masse salariale dans budget global</b>	45%	47%	45%	46%
<b>Part du T.O.M dans budget global</b>	44%	44%	45%	47%

L'année 2020 devrait être celle des travaux de restructuration du bâtiment. Le théâtre sera partiellement fermé durant 8 mois, la programmation en partie reportée hors les murs.

Nous avons projeté sur cette année une fréquentation en légère baisse et une part plus importante de spectateurs ne payant pas leur place (notamment sur les hors les murs dans l'espace public)



Bordeaux le 04/06/2018

**PV de ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE du 04 juin 2018 à 18h**

L'AG s'est réunie le 04 juin 2018 à 18h30 au Glob Théâtre.

Tous les sociétaires étant présents, la gérante Mme Garcia a constaté que le quorum était atteint.

Mme Garcia a durant cette AG fait :

:

Présentation du Bilan moral 2017

Présentation des comptes 2017

Présentation des perspectives d'activité 2018

Présentation du prévisionnel 2018

Evocation de l'achat du bâtiment

Situation sur la demande d'appellation Scène Conventionnée d'Intérêt National « Art et Création

«

Après discussion entre les sociétaires, l'AG a voté les délibérations suivantes :

**Première résolution**

Après avoir entendu la lecture du rapport du gérant et examiné les comptes de l'exercice, l'assemblée générale déclare les approuver, et donne au gérant quitus de sa gestion.

Adopté à l'unanimité.

**Deuxième résolution**

Affectation des excédents nets de gestion.

- L'assemblée des associés note l'existence d'excédents nets de gestion d'un montant de 0 €.
- La totalité du résultat de - 161 € est donc affecté en report à nouveau.

Adopté à l'unanimité.

**Troisième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

A noter qu'en vertu des dispositions du code de commerce, il a été entendu que les conventions passées entre le GLOB et l'IDDAC entrent normalement dans l'objet de la SCOP, et sont donc libres. A ce titre, elles ne sont soumises à aucune réglementation.

Adopté à l'unanimité.

#### **Quatrième résolution**

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du CGI, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre d'intérêt au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	2014	2015	2016	2017
Dividendes versés	0€	0€	0€	0 €

Adopté à l'unanimité.

#### **Cinquième résolution**

L'assemblée générale constate qu'à la clôture de l'exercice, le capital social s'élève à 30020 €.

Adopté à l'unanimité.

#### **Sixième résolution**

L'assemblée générale vote le rapport moral 2017 présenté par la gérante

Adopté à l'unanimité.

#### **Septième résolution :**

L'assemblée générale prend acte que le budget prévisionnel 2018 s'établit à un montant équilibré de dépenses et recettes de 546 378 €.

Adopté à l'unanimité.

#### **Huitième résolution :**

Service civique : Compte tenu du bilan positif de l'accueil des services civiques qui avaient fait l'objet d'un agrément de 3 ans en janvier 2015, l'assemblée générale vote le souhait de demander un renouvellement de cet agrément.

Adopté à l'unanimité.

#### **Neuvième résolution**

Suite aux consultations réalisées avec les collectivités locales partenaires lors de 3 COPIL qui se sont tenus en hiver 2017/18, l'assemblée générale vote la décision de présenter au Ministère de la Culture par l'intermédiaire de la DRAC Nouvelle Aquitaine un projet afin de candidater à l'appellation de scène conventionnée d'intérêt national « art et création »

Adopté à l'unanimité.

#### **Dixième résolution**

Afin de garantir l'emprunt de 250000 € sur 20ans à contracter auprès du crédit mutuel du SO dans le cadre de l'achat du bâtiment Glob théâtre, l'ag vote la mise en place d'une garantie d'hypothèque type PPD.

Adopté à l'unanimité.

#### **Onzième résolution**

L'assemblée générale entérine la candidature de Mr Ciutat comme associé salarié de la Scop .

Adopté à l'unanimité.

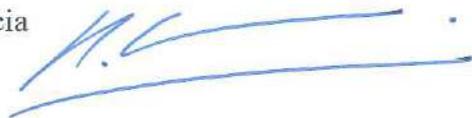
#### **Douzième résolution**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

Fait à Bordeaux, le 04 juin 2018

La gérante  
Monique Garcia



Objectifs	Indicateurs associés à l'objectif	Moyenne 4 dernières années	2019	2020	2021	2022
Proposer une programmation témoignant de l'actualité de la création, en particulier des nouvelles écritures, notamment dans le champ esthétique retenu pour l'appellation.	Nombre total de spectacles	18	17	17	17	17
	Dont accueil sur des séries (au moins de 4 dates)	9	8	8	8	8
	Dont créations	10	10	10	10	10
	Dont créations artistes associés co-produits ou en résidence	0	1	3	3	3
	Dont provenant de compagnies régionales	13	13	13	13	13
	Nombre total de représentations	74	71	71	75	75
	Dont accueil sur des séries (au moins de 4 dates)	57	52	52	56	56
	Dont créations	46	44	46	46	46
	Dont créations artistes associés co-produits ou en résidence	1	8	12	12	12
	Dont matinées ou scolaires	9	11	11	11	14
Apporter un soutien au travail de création des artistes, notamment les équipes professionnelles du territoire d'implantation de la structure, et à la diffusion de leurs œuvres	Budget global production/co-production (inclus apports en nature et industrie)	17 361 €	16 645 €	44 000 €	50 000 €	50 000 €
	Dont numéraire	6 437 €	7 500 €	30 000 €	36 000 €	41 960 €
	Dont artistes de la région	5 464 €	7 500 €	30 000 €	36 000 €	41 960 €
	Nb de co-productions	3	1	3	4	4
	Dont artistes de la région	2	1	3	3	3
	Apport en numéraire minimum par co-prod	1 625 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
	Nombre de résidences (avec accompagnement financier)	3	4	5	5	5
	Nombre de journées artistes professionnels au travail (avec accompagnement financier, répétitions et représentations)	411	425	425	425	425
Nombre de structures de création et de diffusion partenaires	18	18	20	22	26	
Rapport aux publics	Fréquentation totale des spectacles payants	3 956	4 000	4 430	5 450	7 426
	Dont public jeune*	342	350	420	500	600
	Dont public scolaire**	829	850	850	1 000	1 200
	Fréquentation totale incluant les représentations en entrée libre	4 781	4 200	4 700	6 000	8 000
	Nb d'établissements scolaires et universitaires partenaires	26	26	30	30	30
	Nb d'établissements partenaires dans le champ de l'enseignement supérieur culture	6	5	6	6	6
	Nombre d'établissements partenaires en dehors du champ culturel et éducatif	19	22	22	22	22

<b>Budget consacré au programme d'actions lié à la mention</b>	<b>Budget d'accueil</b>	<b>309 346 €</b>	<b>313 467 €</b>	<b>374 163 €</b>	<b>405 577 €</b>	<b>403 106 €</b>
	<b>Budget global de production/résidence (y compris valorisations)</b>	<b>90 474 €</b>	<b>64 425 €</b>	<b>127 448 €</b>	<b>151 200 €</b>	<b>157 160 €</b>
	Dont prod déléguée	38 040 €	- €	12 166 €	28 200 €	28 200 €
	Dont co-prod	6 437 €	7 500 €	30 000 €	36 000 €	41 960 €
	Dont pré-achat (des coproductions et résidences financées)	16 933 €	16 925 €	38 282 €	40 000 €	40 000 €
	Dont aides à la résidence	6 603 €	15 000 €	17 000 €	17 000 €	17 000 €
	Dont valorisation moyens techniques et professionnels	22 461 €	25 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
<b>Parité</b>	<b>Part de la programmation composée de projets portés par des créatrices (objectif : atteindre une programmation composée de 50% de projets portés par des créatrices avec équité de moyens en moyenne sur les 4 années)</b>	<b>49%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>